

Sur nos besoins de nature : l'exemple du massif des Calanques.

G. Massena-Gourc

▶ **To cite this version:**

G. Massena-Gourc. Sur nos besoins de nature : l'exemple du massif des Calanques.. Forêt Méditerranéenne, 1994, XV (3), pp.289-306. hal-03557164

HAL Id: hal-03557164
https://hal.science/hal-03557164

Submitted on 4 Feb 2022

HAL is a multi-disciplinary open access archive for the deposit and dissemination of scientific research documents, whether they are published or not. The documents may come from teaching and research institutions in France or abroad, or from public or private research centers.

L'archive ouverte pluridisciplinaire **HAL**, est destinée au dépôt et à la diffusion de documents scientifiques de niveau recherche, publiés ou non, émanant des établissements d'enseignement et de recherche français ou étrangers, des laboratoires publics ou privés.

A la suite de ces interventions, le débat s'est ouvert sur les représentations des espaces forestiers méditerranéens et les attentes des différents publics.

Remarque : Etat forestier et forêt méditerranéenne

Les forêts méditerranéennes ne sont pas perçues comme des forêts. Une explication est peut-être à rechercher dans "la jeunesse" de nos forêts. Dans les enquêtes, on remarque que les attentes du public tournent prioritairement autour de l'environnement naturel, la nature, plutôt qu'autour de l'état forestier.

Sur nos besoins de nature : l'exemple du Massif des Calanques

*par Geneviève MASSENA-GOURC**

Parmi tant de connaissances scientifiques et techniques mobilisées au chevet de notre nature, la connaissance du social dans son rapport à la nature paraît le plus souvent se limiter à pointer quelques grands paramètres permettant d'évaluer les flux humains que des techniques d'aménagement bien rodées viendront réguler. Et pourtant l'analyse des modes de présence historiquement déterminés à la nature, ou dit autrement des rapports d'usages successifs que nous avons entretenu et que nous entretenons avec elle, nous en dit long sur nos certitudes actuelles à l'égard de cet élément, un peu à part, de notre vie urbaine. L'histoire singulière d'un espace naturel - le massif des Calanques [1]- née de la rencontre entre un milieu naturel et des pratiques particulières, elles-mêmes insérées dans l'histoire de l'évolution générale de ces espaces, nous a amené à revisiter l'historicité d'un espace et d'un temps et à interroger cet héritage naturalisé pour clarifier la différence qu'il y a entre parler de la nature et la faire parler.

Lorsque la "nature" devient espace de loisirs de masse.

C'est au cours de la décennie 1960, au moment où se conjuguent un fort développement de l'urbanisation, une déprise agricole, une spécialisation accrue des activités économiques et sociales, une limitation des temps de travail et une augmentation des temps de loisirs..., c'est à dire tout un ensemble d'éléments ayant pour conséquence une redistribution et un zonage accentué de l'espace, que les autorités politiques, redéfinissant les usages du territoire national, donnent une nouvelle fonction sociétale à des espaces considérés comme "libres et vacants". A travers la mise en place de cadres institutionnels et spatiaux, les espaces naturels deviennent un des volets de la politique d'aménagement du territoire. Les forêts domaniales, où les fréquentations liées aux modes d'appropriation coutumières étaient "tolérées", sont déclarées "ouvertes au public"[2]. Nouvelle tâche de service

* Université d'Aix-Marseille II
Département des sciences humaines
163, avenue de Luminy 13288 Marseille cedex 9

1 - G. MASSENA-GOURC, COMPRENDRE LES CALANQUES, Sur les usages et les usagers du massif des Calanques, G.A.P.R.E.T.S, U.F.R Luminy, Université Aix-Marseille II, Septembre 1991. La base d'informations a été principalement constituée par une enquête par questionnaires (2300 questionnaires représentant 7750 personnes), complétée par des comptages systématiques et par diverses interviews. L'enquête s'est déroulée sur plus d'un an, de Mars 1990 à Juin 1991 couvrant ainsi les quatre saisons. Elle a concerné toutes les grandes portes d'entrée du massif des Calanques (11 points d'enquête), différents jours de la semaine et l'ensemble des créneaux horaires d'un nombre important de journées. Nous avons également réalisée une étude spécifique sur le seul équipement lourd d'hébergement du massif des Calanques : l'Auberge de Jeunesse de la Fontasse : une réserve culturelle, Juin 1992.

2 - Par la circulaire du 20.10.1964, le Ministre de l'Agriculture donne les premières directives concernant l'ouverture des forêts domaniales au public.

public, et par là même nouvel enjeu politique, la gestion de ces espaces prenait place parmi les différents modes de régulation des rapports sociaux. L'Etat puis les Collectivités Territoriales - et celles-ci davantage depuis que la décentralisation a entrainé un repartage des pouvoirs - se positionnaient au coeur de pratiques sociales dont ils étaient jusque là largement absents et qui restaient pour l'essentiel l'apanage depuis la fin du XIXème siècle des associations de loisirs de nature, telles que le Club Alpin Français ou les Sociétés Excursionnistes particulièrement florissantes en Provence.

Investis d'une nouvelle utilité sociale, les espaces naturels péri-urbains, en particulier, devaient assurer une fonction d'"accueil du public", c'est à dire officiellement du plus grand nombre. Cette nouvelle fonction, qui faisait entrevoir des pratiques de masse, transformait profondément les fonctions étatiques anciennes de conservation et de développement du patrimoine forestier. Non seulement l'"ouverture des forêts" au public allait de pair avec une "mise en réserve" de certaines portions de ces espaces, mais plus généralement les gestionnaires se voyaient confier de nouvelles tâches - protection des paysages, sauvegarde des équilibres biologiques - qui en modifiaient profondément le traitement[3]. En effet, décréter ces territoires "ouverts au public", y instaurer des mesures de protection et de conservation, donnaient de facto aux espaces naturels un statut d'équipement collectif urbain, avant même la mise en place d'aménagements spécifiques.

Par voie de conséquence, cette nouvelle réglementation et cette nouvelle pratique gestionnaire, qui transformaient des friches agricoles ou des portions de colline devenues "vacantes" en aires nouvelles de détente et de récréation pour citadins, accéléraient une recomposition et un reclassement des usages selon de nouveaux critères de légitimité produits dans un univers urbain. Dans les secteurs qui s'étaient pour partie ou totalement vidés de leurs fonctions productrices et de leurs fonctions utilitaires annexes, et qui se trouvaient désinvestis de leurs rapports sociaux anciens, cette nouvelle utilisation de l'espace entérinait la marginalisation des usages coutumiers au profit de pratiques de loisirs de nature devenues dominantes voire exclusives. Ces dernières, qui n'étaient plus seulement régulées par un code empirique du bon usage porté par les associations de loisirs de nature mais qui faisaient désormais l'objet d'un traitement étatique, se trouvaient être fondées en droit. Un rapport à la nature de type ludique et compensatoire, antidote de la vie en ville, s'officialisait, définissant une nouvelle hiérarchie des pratiques et des pratiquants[4].

C'est au cours de rencontres, sans précédent dans ce domaine, que se définit la philosophie sociale de cette nouvelle politique d'aménagement des espaces naturels. Les Journées Nationales de Lurs en 1966, préparant la création des parcs naturels régionaux, rassemblent, non seulement les instances politiques et administratives traditionnelles (Préfets, D.D.E, D.D.A...), mais également des chargés de missions ministériels ou de la D.A.T.A.R [5]- instigateurs de ces journées - des universitaires, des membres des associations[6]. Le Colloque de Versailles sur l'Environnement Forestier des Grandes Agglomérations, tenu en 1974 à l'initiative des ingénieurs du Génie Rural des Eaux et des Forêts, précise les orientations pour les professionnels. De ces différents débats, il ressortait un discours profondément ambigu aux principes antinomiques : la nouvelle politique d'aménagement des espaces naturels est un élément décisif d'un nouvel humanisme, et le nouvel usager des espaces naturels (résident secondaire, usagers divers des loisirs de nature) - c'est à dire l'urbain qui méconnait la nature - est un danger permanent pour ces espaces qu'il menace de dégradations. La dangerosité des flux citadins "conquérant" ces nouveaux territoires était admise comme une donnée. Anticipant les fréquentations réelles, la notion générale et abstraite de "public potentiel" opérait comme indicateur "objectif" et prémonitoire des risques qu'encouraient les espaces naturels.

C'est dans ce contexte, en soutien aux nouvelles perspectives dramatisées d'"accueil du public", qu'à la fin des années 60, les premières grandes enquêtes de fréquentation concernant plusieurs forêts de la région parisienne étaient commandées[7]. Cette série d' enquêtes, réalisées tant sur des échantillons d'usagers des forêts périurbaines qu'auprès d'échantillons pris dans la population de l'agglomération parisienne, allaient mettre au jour les grandes caractéristiques de la fréquentation des espaces naturels. Par delà les informations concrètes concernant les flux de fréquentation (rythmes, cycles, pratiques principales...), ces enquêtes enregistraient la diffusion massive, parmi les usagers, d'un rapport moderne et urbain à la nature, rapport "désintéressé", c'est à dire non-utilitaire, inventant les espaces naturels comme lieux de loisirs de nature.

3 - Les parcs naturels nationaux sont crées en 1960, les parcs naturels régionaux en 1967.

4 - J.C. CHAMBOREDON, Les usages urbains de l'espace rural : du moyen de production au lieu de récréation, Revue Française de Sociologie, XXI, 1980; du même auteur, La "naturalisation de la campagne : une autre manière de cultiver les "simples", in Protection de la nature, Histoire et Idéologie, Textes réunis et présentés par A. Cadoret, L'Harmattan, Coll. Alternatives Paysannes, 1985.

5 - Délégation à l'Aménagement du Territoire et à l'Action Régionale.

6 - Les élus locaux, à la fois peu consultés et redoutant une limitation voire une dépossession de leurs pouvoirs, furent peu présents à ces rencontres. J.L. PARISIS, M. PERALDI, Le Grand Square, Etat, Associations et Loisirs de Nature, C.E.R.F.I.S.E, Mission de l'Environnement et du Cadre de Vie, Décembre 1981.

7 - Particulièrement, les enquêtes patronnées par le District de la Région Parisienne, le Ministère de l'Agriculture et l'Office National des Forêts et réalisées en 1967 dans les forêts de la Région Parisienne par le département S.A.R.E.S de l'Omnium Technique d'Aménagement, cf : Etude de la fréquentation des forêts dans la Région Parisienne, Paris Avril 1969; ou l'enquête réalisée entre 1971 et 1973 par R. Ballion dans la forêt de Fontainebleau sous la direction de M. Lemee (Laboratoire d'Ecologie Végétale d'Orsay Paris-Sud), cf: La fréquentation des forêts, in Revue Forestière Française, Paris XXVII-2-75.

Notre connaissance du massif des Calanques est le résultat d'une double approche : l'une portant sur l'histoire des rapports des deux groupes fondamentaux qui ont façonné ses usages, l'autre analysant cet espace naturel comme territoire d'usages actuels.

L'histoire d'une alliance conflictuelle entre deux groupes d'usagers.

En l'absence d'un projet politique global de tourisme international côtier de luxe et d'affaires de la part de la municipalité marseillaise, l'histoire singulière du massif des Calanques s'est construite, à partir des caractéristiques, des positions de deux groupes principaux, de leurs rapports entre eux et de leurs rapports avec les instances de pouvoir : les excursionnistes (au sens large), les cabanonniers.

C'est à la fin du siècle dernier, tandis que déclinent progressivement les productions et les prélèvements artisanaux dans ce Massif[8] et que s'ébauche une économie forestière du pin qui restera sans lendemain, que se crée et se développe "l'excursionnisme" provençal et marseillais. Outre la création de la section provençale du Club Alpin Français (1875)[9], 150 associations verront le jour entre 1870 et 1914 - parmi elles les associations qui draineront une fréquentation de masse, la Société des Excursionnistes Provençaux (1892) et la Société des



Photo 1 : Cabanon à Callelongue. Photo J.Gourc



Photo 2 : Manifestation des excursionnistes à En Vau. Photo J.Gourc

Excursionnistes Marseillais (1897). Nées sur le terreau du régionalisme et des groupes félibriges, ces associations vont s'en distinguer radicalement et acquérir une légitimité moderne par leur objectif de mobilisation et de régénérescence de l'ensemble du corps social et, par voie de conséquence, par leur mode de recrutement libéré de la clôture corporatiste[10]. S'assignant un rôle d'utilité sociale et fonctionnant comme groupe identitaire, les associations excursionnistes vont être en Provence un des modes privilégiés et distinctifs par lequel les couches moyennes accèdent aux loisirs. Avec des différences notables dans leur base sociale respective[11], mais profondément liées à travers la conduite de

8 - Fabrication de la chaux, production de charbon de bois, coupes de broussaille pour la boulange, petites industries de la garrigue (bois pour l'ébénisterie ou tanin), exploitaton de carrières de pierre de taille, pâturage des chèvres et des moutons... et bien sûr la pêche (pêche au chalut ou madragues). L'agriculture en pied de Massif restera limitée à quelques fermes, par contre des usines métallurgiques polluantes s'y installeront à l'écart de la ville. Seule l'extraction de gravier de la carrière Solvay (Port Miou) s'est maintenue jusqu'en 1981.

9 - Le Club Alpin Français est crée nationalement en 1875.

10 - Sur les associations de loisirs de nature en Provence : J.L. PARISIS, M. PERALDI, op. cit.

11 - C'est contre"l'élitisme social" du Club Alpin Français (dont le parrainage est assuré par des ingénieurs des mines, des géographes, des notabilités politiques, des artistes, des éditeurs, des libraires...) que l'un de ses membres - Paul Ruat libraire-éditeur et félibre - crée la Société des Excursionnistes Marseillais qui va mobiliser le petit monde des employés, des ouvriers de métier, des artisans, des commerçants, des instituteurs...

multi-cartes d'une partie de leurs responsables et de leurs membres les plus actifs qui circulent entre elles, ces associations vont produire une élite associative sportive, savante et morale. A partir des activités pédestres (marche, randonnée), elles vont progressivement investir tous les domaines des loisirs de nature, jouant le rôle d'aménageurs des massifs marseillais et aixois (tracés de sentiers, balisage, cables et mains courantes, belvédères, refuges...) et se constituer en lieu de savoir sur les espaces naturels (topographie, géologie, météorologie, botanique, cartographie - dès le début du siècle, une cartographie rigoureuse de ces massifs est dressée permettant de produire brochures et guides). Ce zèle aménageur qui ouvre la voie à la mutation de la colline en équipement collectif et cette compétence dans la connaissance du milieu portée par les élites de ce mouvement associatif va de pair - particulièrement pour la Société des Excursionnistes Marseillais - avec des principes de gestion et de fonctionnement duals. En effet, par la diversification de ses activités et de leurs modes d'organisation (de la pratique solitaire aux sorties familiales, de l'exploit sportif aux critériums de masse[12]), cette association qui gère à la fois des performances et des pratiques banalisées, encadre une fréquentation de masse et lui forge ses hauts faits et ses héros[13].

Non plus propriétaires d'un territoire mais garantes de son intégrité, les associations de loisirs de nature marseillaises et aixoises ont joué un rôle décisif dans la normalisation des pratiques dans ces massifs, tant dans l'élaboration d'un code du bon usage que dans sa diffusion à travers une mobilisation de masse. Assurées de leur représentativité et accumulant un efficace pouvoir d'expertise[14], elles ont imposé au pouvoir politique leur légitimité à intervenir dans l'évolution du massif des Calanques en particulier.

Parallèlement à l'excursionnisme qui porte le nouveau désir urbain dans les espaces naturels, le massif des Calanques, dans la lignée des traditions locales, est le cadre d'un autre marquage ludique du territoire. Les parties de cabanon, dans ces sites comme ailleurs dans la banlieue marseillaise au XIXème siècle[15], sont un élément essentiel des loisirs festifs populaires. Se situant fréquemment au départ dans une continuité professionnelle - ici la pêche - les tables communautaires étaient dressées autour et à l'ombre d'un abri utilisé pour le matériel de pêche, construit à proximité de la mer à partir de matériaux rudimentaires et le plus souvent en toute illégalité. Retrouvailles masculines des pêcheurs professionnels et amateurs des quartiers limitrophes jusqu'au début du siècle, ces repas deviennent ensuite l'occasion par excellence de rencontres familiales et amicales larges. On accède au cabanon, jusqu'à la construction des routes dites "du feu" au début des années 50, par les sentiers des douanes, cheminant au côté des ânesses qui transportent vivres et matériel. L'accés automobile confortera le cabanon comme base familiale de loisirs centrée sur la mer.

En 1991, les statuts d'occupation des cabanons situés dans différents sites étaient divers[16], mais les cabanons ont en commun, depuis le classement du massif des Calanques en 1975, de n'être (officiellement) pas transformables, non reconstructibles en cas de destruction par incendie, et, pour les cabanons occupés "sans droit ni titre", non transmissibles aux descendants. Ce gel d'une situation (ni disparition, ni confort), qui s'accompagne de redevances (ou pour les sociétés civiles immobilières de loyers) dérisoires par rapport à ceux que pratiquerait le tourisme immobilier, a permis le maintien dans les lieux, soit des premiers occupants, soit de leurs familles (75% des cabanonniers appartiennent aux fractions modestes des couches moyennes dont un 1/4 de retraités : employés, professions intermédiaires, artisans, commerçants).

La compréhension du surprenant maintien dans les lieux de cette population renvoit, d'une part à la place socio-politique occupée par les cabanonniers et aux rapports qui en résultent avec les pouvoirs politiques territoriaux (Municipalité, Conseil Général, Conseil Régional), d'autre part aux rapports conflictuels et pourtant d'entraide objective qui se sont développés entre le mouvement associatif excursionniste et les cabanonniers.

Si une petite minorité des cabanonniers est membre du mouvement associatif excursionniste (10%), l'organisation du groupe se fait par l'adhésion aux instances para-municipales (plus d'un cabanonnier sur deux est membre du C.I.Q - Comité d'intérêt de quartier - de sa calanque). Ayant placé d'entrée de jeu leurs intérêts dans le cadre général de la gestion urbaine traditionnelle[17], au titre de mandants d'un

12 - Le premier critérium Cassis-La Madrague de Montredon (Marseille) organisé par la Société des Excursionnistes Marseillais en 1908, s'est maintenu chaque année jusqu'à aujourd'hui.

13 - Dès le début du siècle l'excursionnisme draine de 10000 à 15000 marseillais. En 1912 le Club Alpin Français a nationalement 7200 adhérents alors que la même année la Société des Excursionnistes Marseillais en compte 6500 et organise 313 sorties avec 11618 participants. J.L. PARISIS, M. PERALDI, op. cit.

14 - Le Club Alpin Français et la Société des Excursionnistes Marseillais, de par les propriétés sociales de leurs adhérents respectifs, se positionnent différemment sur ce double volet de la représentativité et ce sont les liens entre ces deux associations qui ont donné toute leur efficacité à leurs luttes. Il serait cependant tout aussi inexact de dénier toute capacité de mobilisation au C.A.F, que de sous-estimer l'importance de la formation à la connaissance du milieu dans la S.E.M.

15 - Cet habitat secondaire dans la campagne marseillaise concerne, dans la deuxième moitié du XIXème siècle, toutes les couches sociales : bastides pour les familles bourgeoises, maisons de campagne pour la petite bourgeoisie et cabanons pour les couches populaires.

16 - Présents dans 4 calanques , le nombre total des cabanons approche les 250. Une minorité de cabanonniers est propriétaire, une partie est locataire de sociétés civiles immobilières, et une partie, installée en terrain départemental ou domanial, est "sans droit ni titre" et acquitte une redevance aux propriétaires publics pour autorisation d'occupation...illégale. Non raccordés aux réseaux urbains, les cabanonniers (comme l'Auberge de Jeunesse de la Fontasse située dans la partie Est du Massif), sont approvisionnés en eau par les marins-pompiers de Marseille et en électricité par des groupes électrogènes.

17 - La situation des quartiers urbains du sud de la ville, venant littéralement buter en piedmont du massif des Calanques, rend cette position "naturelle".

quartier de la ville, les cabanonniers s'adressent à leurs élus et en attendent leur défense. Ce rapport au pouvoir politique, que les cabanonniers entretiennent sur les lieux mêmes des Calanques, peut, si nécessaire, être prolongé et réactivé - leurs doléances devenant alors défense de la tradition provençale et pagnolesque - auprès d'autres élus dans les quartiers de la ville où ils habitent. Portant écho bien au delà d'un groupe, somme toute très minoritaire, ce positionnement des cabanonniers s'est avéré d'une redoutable efficacité.

Face aux associations de loisirs de nature qui s'érigeaient en contre-pouvoir (constitution de dossiers, élaboration de contre-projets) fondé sur leur compétence d'experts (compétence de terrain et maîtrise des textes réglementaires et législatifs) - compétence que ces associations appuyaient ponctuellement par des manifestations de masse - et se posant comme interlocuteur privilégié des instances étatiques (Préfecture, membres de la Commission des Sites...), les cabanonniers allaient s'insérer dans le clientélisme politique, défendant leur maintien dans les Calanques auprès de leurs interlocuteurs naturels : les élus locaux. Jusqu'au milieu des années 80, la destruction de l'ensemble des cabanons fit partie, sans succés, des revendications des associations de loisirs de nature[18].

Le maintien du massif des Calanques en espace naturel, qui passait pour le mouvement associatif par la disparition des cabanons, s'en est trouvé conforté par leur présence. Tenues en échec par le risque politique qu'impliquait la disparition des cabanons, les associations n'ont pas forcément toujours perçues que leur existence servait leur détermination à



Photo 3 : Différence, voire incompatibilité de pratiques. Photo J.Gourc

s'opposer au développement d'un tourisme de luxe et d'affaires[19]. En retour, l'opposition résolue du mouvement associatif à ce tourisme, et du même coup le blocage qui en a résulté dans l'aggrandissement des cabanons et dans l'installation du confort, a empêché tout glissement vers un renouvellement de la population cabanonnière (qui aurait pu se produire progressivement par une augmentation importante des loyers ou autres redevances) et qui aurait, non brutalement mais efficacement, vidé les cabanons de leur population actuelle.

Cumul d'oppositions et/ou neutralisation réciproque, c'est par une combinaison de rapports conflictuels et d'alliance objective entre les deux groupes "historiques" du massif des Calanques que s'est écrite son histoire comme espace naturel depuis le début du siècle, état que les acquisitions des collectivités publiques - qui détiennent 85% de la surface du Massif - avaient jusqu'à ce jour conforté.

Ainsi, c'est à la présence et aux rapports sur le long terme de ces deux groupes aux caractéristiques sociales différentes et aux pratiques longtemps opposées, que le massif des Calanques doit aujourd'hui, et son maintien en espace naturel et la diversité de ses usages. C'est en effet, grâce à l'existence de ces deux pôles qu'ont pu se maintenir d'autres activités, en particulier populaires, la chasse et surtout la pêche[20].

Des activités multiples aux pratiques distinctives.

Les grandes enquêtes de fréquentation des espaces naturels des années 60 restèrent l'exception. Des sondages d'opinion s'y substituèrent parfois. Ils pointèrent avec plus ou moins de validité l'importance quantitative des flux et enregistrèrent, selon leur logique, les opinions émises sur une pratique - présente ou absente - c'est

18 - Seuls 4 cabanons ont été détruits ou ensevelis dans la dernière décennie, deux occupants ayant renoncé à leur utilisation et 2 transmissions ayant été refusées. L'objectif (au moins de principe) de destruction s'est accompagné, de la part des instances étatiques, d'une absence de demande d'entretien des cabanons, demande qui aurait pu passer pour une caution de légalité et être l'occasion d'aggrandissements subreptices. Lors de notre enquête, l'état débabré de certains cabanons fut dénoncé par des visiteurs extérieurs à la région.

19 - Des projets touristiques partiels, portés principalement par la Chambre de Commerce de Marseille, se sont succédés sans succés avant le classement du site en 1975.

20 - Les chasseurs sont organisés dans la Société Provençale des Chasseurs Réunis. Leurs responsables se sont progressivement placés pour assurer leur survie aux côtés du mouvement associatif, dans une relative proximité avec la Société des Exursionnistes Marseillais. Les pêcheurs, peu organisés, ont eux directement profité du maintien à l'état "sauvage" de l'ensemble des côtes des Calanques. C'est parmi eux que les ouvriers très faiblement représentés dans les Calanques se retrouvent les plus nombreux (les ouvriers tiennent une place significative dans 4 activités : ils représentent 16% des pêcheurs, 12 % des joggers, 11% des jeunes escaladeurs, 9% des vététistes).

à dire le discours de présentation de soi des personnes ainsi interrogées. Ce type de collecte de données qui, pour l'essentiel, s'en tient à transcrire un comportement légitime énoncé en termes généraux et abstraits, en occultant toutes les pratiques concrètes c'est à dire complexes et contradictoires, contribue à naturaliser le rapport dominant à la nature sans questionner sa vision idéalisée et déshistorisée, et par la même il entrave l'analyse des pratiques réelles dans leur diversité, dans les relations qu'elles entretiennent entre elles, dans leur impact réel sur le milieu naturel.

Territoire d'usages multiples et complexes, le massif des Calanques se présente comme un terrain d'expérimentation fécond pour qui se propose d'étudier les loisirs de nature. En effet, cet espace naturel n'est pas une "forêt". Cette affirmation n'est pas seulement un constat d'évidence : nous entendons par là qu'il n'offre pas cette apparence trompeuse d'homogénéité qui autoriserait à lui reconnaître un usage principal voire unique - la marche-promenade - les autres usages étant traités comme des variantes plus ou moins appauvries, voire des déviances de cet usage normal et légitime.

En effet, sous-tendant son histoire, la géographie et l'écologie du massif des Calanques sont une incitation à la diversité. Ce massif, au pied duquel viennent buter la ville de Marseille (au Nord et à l'Ouest) et la ville de Cassis (à l'Est), se compose à la fois d'unités bien distinctes et d'un élément commun et fondamental : la mer. Croupes, escarpements rocheux et végétation méditerranéenne composite s'agencent pour produire de petites montagnes accidentées, de larges plateaux... des vallons et ravins profondément creusés par la mer, les calanques, où alternent côtes abruptes et petites plages de galets ou de sable. Contrairement à d'autres espaces naturels, le "coeur" du massif n'est pas le lieu le plus éloigné, le plus isolé par rapport à la périphérie du site et donc le plus réservé à une fraction des usagers. Le "coeur" est accessible à tous en différents points : c'est la mer et ses côtes, élément central du paysage et support plus ou moins direct de la quasi-totalité des activités. Or la présence de la mer, loin d'uniformiser les usages, les multiplie et les différencie.

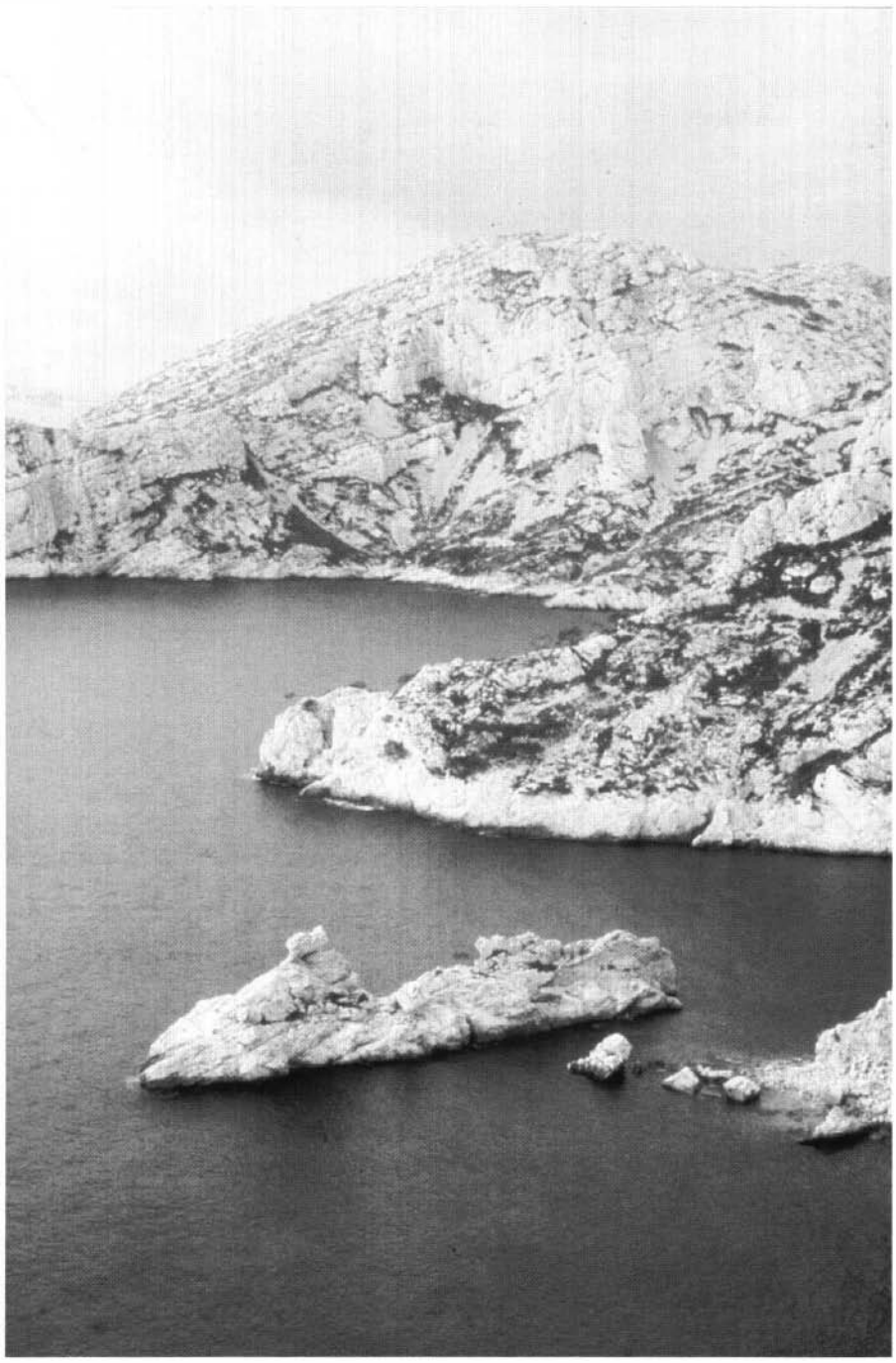

Photo 4 : Le torpilleur - Massif des Calanques Photo J.Gourc

A un premier niveau, les usagers du massif des Calanques viennent pour :

- des activités de simple moment de détente et les premiers contacts touristiques : promenade, baignade, visites en bateaux-navettes ou à pied pour découvrir ou faire découvrir;
- des activités centrées sur le repas pris en commun : pique-nique familiaux, vie au cabanon, restaurant, plaisance;
- des activités à base sportive : jogging, marche, randonnée, escalade (le bivouac qui peut lui être lié), baignade (le naturisme qui peut lui être lié), VTT, pêche, chasse, plongée, plaisance;
- enfin quelques activités d'accompagnement ou minoritaires : cueillette, activités naturalistes, photographie...

Chaque activité est caractérisée par des rythmes, des temps de séjour propres.... Une différenciation suivant les saisons spécifie pour chacune d'elle l'activité principale (si la

marche se détache globalement comme pratique dominante toutes saisons confondues - près du quart du total des répondeurs -, la baignade prend le pas en été sous l'effet conjugué du climat et des interdictions de pénétration dans le Massif) et les activités secondaires (l'escalade et les pique-nique familiaux sont pratiqués surtout au printemps; la plaisance et les circuits en bateaux-navettes surtout en été; la plongée surtout en automne; la randonnée au printemps et en hiver; certaines activités : la promenade, le jogging sont présents toute l'année; d'autres au contraire limitées à une seule saison, la chasse en automne, le naturisme en été ...), et chacune des activités se diversifie selon les sites.

Les différents sites reçoivent une fréquentation d'importance très inégale, et ne recoupant pas nécessairement ce paramètre, certains sont à mono-activité, d'autres à pluri-activités. Selon la provenance de la fréquentation, il se dégage : des sites à fréquentation marseillaise massive (plus de 85%), parmi lesquels nous retrouverons les grandes entrées des Calanques, des sites à fréquentation régionale dominante, des sites à fréquentation nationale ou internationale dominante.

Enfin deux paramètres largement imbriqués introduisent dans ce premier classement descriptif le rapport des usagers aux différentes activités et à l'histoire du Massif : l'absence ou la présence d'un équipement plus ou moins important pour l'exercice de chacune des activités et l'ancienneté ou la nouveauté de chaque activité dans le Massif. En effet, la "reconnaissance" d'un équipement et de son importance ne se mesure pas seulement à son emprise objective sur le paysage (mer comprise), mais également à son degré de "naturalisation" dans le paysage dépendant assez largement du temps depuis lequel il est là, ou quand l'histoire se fait "nature". Ainsi par exemple :

- le jogging, la marche, la randonnée ne requièrent pas d'équipement (les tracés et les balisages existent depuis la fin du siècle dernier)

- les pique-nique familiaux requièrent un équipement léger (apporté par les usagers);

- l'escalade requiert un équipement léger (qui s'est développé et technicisé ces dernières années), elle induit de plus fréquemment le bivouac;

- la vie au cabanon requiert un équipement lourd (mais chanté par la tradition provençale);

- la plaisance, qui se partage en bateaux autochtones liés au cabanon et plaisance extérieure, requiert un équipement lourd (engin à moteur et port d'attache) ...

Cette présentation-inventaire des activités et des sites nous donne à voir, à un premier niveau, la multiplicité et la diversité des paramètres intervenant dans leur structuration. On peut en dégager deux enseignements distincts et complémentaires :

- le massif des Calanques, de par ses caractéristiques géographiques et historiques, génère une diversité d'activités qui ne peut cadrer avec une vision unidimensionnelle d'une fréquentation prenant le visage abstrait du "public", usager moyen, et/ou hiérarchisant les activités à partir d'un usage et d'un comportement de référence. Dans ce cas, quelle moyenne ou quelle hiérarchie établir entre un randonneur, un pêcheur, un escaladeur, un chasseur, un plongeur, un vététiste... ? L'étude de ce Massif permet de mettre au jour, ce qui peut être plus masqué ailleurs, qu'un espace naturel d'une certaine dimension est un milieu produisant à des degrés variables - selon la complexité historico-géographique des sites le définissant - des pratiques aux caractéristiques très différentes sous un grand nombre de rapports;

- mais, espace naturel complexe, le massif des Calanques nous donne l'exemple d'un milieu ouvert, anti-zonage. En effet, constater que dans ce Massif des activités fort diverses se côtoient, que pour une même activité (marche, pêche, escalade...) on peut faire varier tout au long d'une année les sites et les paysages, n'est qu'une première étape. La diversité qui autorise un grand nombre d'activités possibles nous permet, du même coup, de saisir comment s'organisent ces possibles, c'est à dire quels sont les liens existants entre les différentes activités. Si une large majorité de la fréquentation est constituée de mono-usagers des Calanques (parmi lesquels se retrouvent plutôt certains usagers que d'autres - les promeneurs, les randonneurs, les pique-niqueurs en famille y sont les plus nombreux), une partie non négligeable en sont des multi-usagers (38% des répondeurs pratiquent plusieurs activités, parmi lesquelles les plus spécialisées sont davantage présentes - escalade, plongée, bateau, pêche, chasse, jogging...[21]).

Cette mise en relation entre différentes activités permet de dégager, par delà la pratique commune d'une activité, des couples ou triades d'activités liés et spécifiques : la promenade-la marche-la randonnée, ou, la marche-la randonnée-l'escalade (et le naturisme quand il est présent), ou, la promenade-le jogging-la chasse, ou, le bateau-la pêche-la plongée... Ces combinaisons qui confortent la remise en cause d'une hierarchisation des pratiques, qu'interdisait déjà leur diversité, nous fait du même coup découvrir :

- d'une part, que les fréquentations ne s'organisent pas à partir de groupes bien différenciés selon l'une ou l'autre des activités auxquelles peuvent être assignés des espaces délimités, mais que par contre il existe des combinaisons de pratiques spécifiques et donc des profils de pratiquants mettant en jeu des systèmes de référence communs et donc des modes d'appropriation proches ou éloignés suivant les cas;

- d'autre part, que la marche tient une place particulière et centrale dans les activités du Massif, non seulement parce qu'elle rallie le plus d'adeptes, mais parce qu'elle apparaît comme la pratique de convergence, initiatique puis de passage entre des activités ou groupes de pratiquants différents;

- enfin, qu'à partir d'espaces non-clos sur eux-mêmes, le massif des Calanques fonctionne comme un tout complexe, qui non seulement répond à l'imbrication des pratiques réelles, mais bien plus qui laisse aux monos ou aux pluri-usagers l'horizon ouvert sur l'ensemble des possibles c'est à dire sur l'imaginaire, fonction consubstantielle à celle de support d'activités

21 - C'est en particulier le cas lorsque ces activités sont liées à la possession d'un cabanon, véritable "camp de base familial" pour des loisirs centrés sur la mer.

des espaces naturels, que l'usage pour chacun en soit un jour exploité ou non[22].

En s'en tenant à ces résultats, nombreux sont ceux qui peuvent prétendre au titre de "fidèles" des Calanques : des couples de retraités venant tous les jours faire une promenade de santé, des cabanonniers passant au cabanon les W.E. et les vacances, des marcheurs qui arpentent régulièrement les différents sites du Massif, des pêcheurs devenant chasseurs lorsque la saison s'y prête..., et des plaisanciers qui ont leur anneau dans les Calanques et utilisent leur bateau comme résidence secondaire. Or la gestion d'"accueil du public" dans un espace naturel n'est pas une simple mise en compatibilité technique d'activités. Les attentes des usagers, comme les choix et les arbitrages des gestionnaires, mettent en jeu, par l'intermédiaire et par delà une ou plusieurs activités, un ou des rapports particuliers à la nature qui sont au principe des pratiques et à partir desquels des tris s'opèrent, des priorités ou des exclusions s'établissent entre différents modes d'appropriation.

C'est en privilégiant tel ou tel de ces rapports à la nature que nous inférons ce que doivent être les "bons" - et donc les "mauvais" - usages de la nature. En effet, le rapport que nous entretenons avec la nature des espaces naturels, ces secteurs à part d'un univers urbain, est pour tous, avons-nous rappelé, un rapport ludique et compensatoire, "désintéressé", c'est à dire ne s'inscrivant pas dans une expérience de type utilitaire. De ce fait même, la nature des espaces naturels est devenue un bien culturel. Les loisirs de nature, pratique culturelle parmi d'autres, doivent être appréhendés comme des pratiques symboliques socialement régulées. Non seulement socialement différenciées par rapport à tous ceux - et ce sont les plus nombreux - qui ne pratiquent pas les loisirs de nature, mais encore socialement différenciées suivant les usages - nombreux nous venons de le voir - qu'en font ceux qui les pratiquent. Les usages du milieu naturel sont articulés à des systèmes de déterminations sociales plus générales qui forment les schèmes de pensée, les catégories de perception et de sensibilité. Ce sont ces schèmes, ces catégories qui sont à l'origine des satisfactions que l'on retire ou des désagréments que l'on subit dans ces espaces, et qui orientent les diverses formes de la fréquentation et les divers modes d'appropriation, consensuels, concurrents ou conflictuels, dont ils font l'objet.

Dans ce milieu ouvert et pourtant très distinctif, notre enquête, tout comme celles des années 60, montre que la fréquentation des espaces naturels est discriminante. En comparant les propriétés sociales des usagers, en particulier leurs statuts professionnels à l'ensemble d'une population de référence, les décalages restent aujourd'hui radicaux - et ce malgré la diversité des pratiques dans le massif des Calanques - (par rapport à leur représentation dans la population du département des Bouches du Rhône[23], les cadres et professions intellectuelles supérieures sont proportionnellement trois fois plus représentés dans les Calanques, les professions intermédiaires près de 2 fois 1/2 plus, les artisans, les commerçants et les chefs d'entreprise ont une représentation proportionnellement équivalente, les employés une représentation de moins des 2/3, et les ouvriers sont 4 fois moins représentés[24]; ces proportions se trouvent quelque peu modifiées parmi la population de retraités sans que les tendances de fond en soient inversées). La prise en compte du niveau de diplômes accentue les écarts avec la population de référence, car pour certaines catégories socio-professionnelles - en particulier les catégories les moins diplômées - la population fréquentant les Calanques est surdiplomée par rapport à l'ensemble de sa catégorie; cette tendance générale se trouve confortée par une surepresentation estudiantine (au total, nous trouvons une quasi-absence de personnes sans diplômes dans la population de 15 ans et plus fréquentant les

22 - Lors des rencontres entre les différents partenaires dans les années 60-70, le premier volet de la réflexion sur la gestion du public concernait le marquage de l'espace. A cet effet, il fut théorisé un schéma d'aménagement idéal dont l'objectif, par un zonage adéquat, était d'éviter la dispersion du public sur l'ensemble de l'espace naturel. Qu'ils s'appellent parc de dissuasion, bouclier protecteur, abcés de fixation ou zone tampon, il convenait en limite de l'espace naturel, de créer, par des équipements appropriés, un secteur d'"accueil du public" propre à maintenir à la périphérie du lieu la majorité du flux citadin. Ce secteur était davantage qu'une zone de tolérance destinée à être l'inévitable "part du feu" : en effet prolongé par des dispositifs de drainage et d'évitement, des "sas de décompression"..., il devait être le point névralgique à partir duquel les différentes pratiques allaient se trier et les pratiquants se différencier. Car si rendre compatible la pluralité des activités était un objectif annoncé, plus fondamentalement ce type d'organisation de l'espace les hiérarchisait, de la périphérie vers de le "coeur" de la forêt, lieu de silence et d'initiés libre de tout équipement qui risquerait d'attirer la foule. Ce marquage de l'espace, qui apparaîssait déterminant pour induire les interdits, devait être relayé par un projet éducatif, chargé de transcender ces servitudes en "respect de la nature". Nous reviendrons sur cette question. Cf : Contribution à la satisfaction des besoins de loisirs en plein air des citadins - La forêt et la qualité de la vie : l'exemple des Bouches du Rhône, Mémoire de C. DEREIX, Ecole Nationale des I.T.E.F, Office National des Forêts, Centre Aix-en-Provence, Septembre 1974-75.
Ces propositions, valables pour les massifs et les forêts domaniaux les plus prestigieux, ont été diversement suivies, en particulier dans les forêts communales où certains usages de loisirs traditionnels - chasse, cueillettes diverses, affouage - ont pu se maintenir en se transformant. Plus récemment, le développement de nouvelles activités sportives de nature a quelque peu remis en cause l'organisation et le marquage de l'espace des années 60. Des activités telles que celles de l'équitation, du V.T.T, du jogging sportif, des vols à voile (delta et parapente)... délocalisent, désectorisent les pratiques, et banalisent l'accés au "coeur" des massifs et forêts autrefois réservé à une minorité pédestre. Prenant leur distance par rapport aux "zones de fixation", les gestionnaires ont du repenser la canalisation du public en fonction de "tracés d'activités" avec une efficacité plus illusoire.

23 - Recensement 1982.

24 - Une analyse plus approfondie met en évidence que dans chacune des catégories certaines professions ont une position dominante : les professeurs et les professions scientifiques, les ingénieurs parmi les cadres; les médecins parmi les professions libérales; les professions de la santé et du travail social, les secrétaires, les instituteurs parmi les professions intermédiaires; les commerçants plus que les artisans; les employés de la fonction publique plus que l'ensemble des employés; les ouvriers qualifiés parmi les ouvriers. Enfin dans l'ensemble des catégories socio-professionnelles, on peut noter la présence significative de professions numériquement faibles dans la population : architectes, environnementalistes, professions de l'information, décorateurs, photographes, graphistes, imprimeurs, artisans d'art...

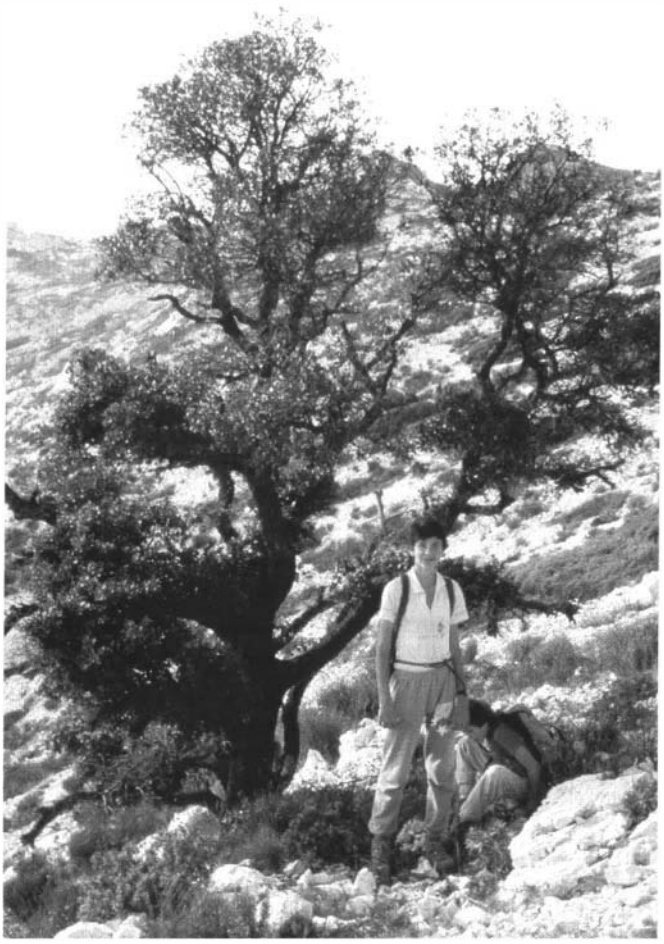

Photo 5 : Crête de Morgiou Photo J.Gourc

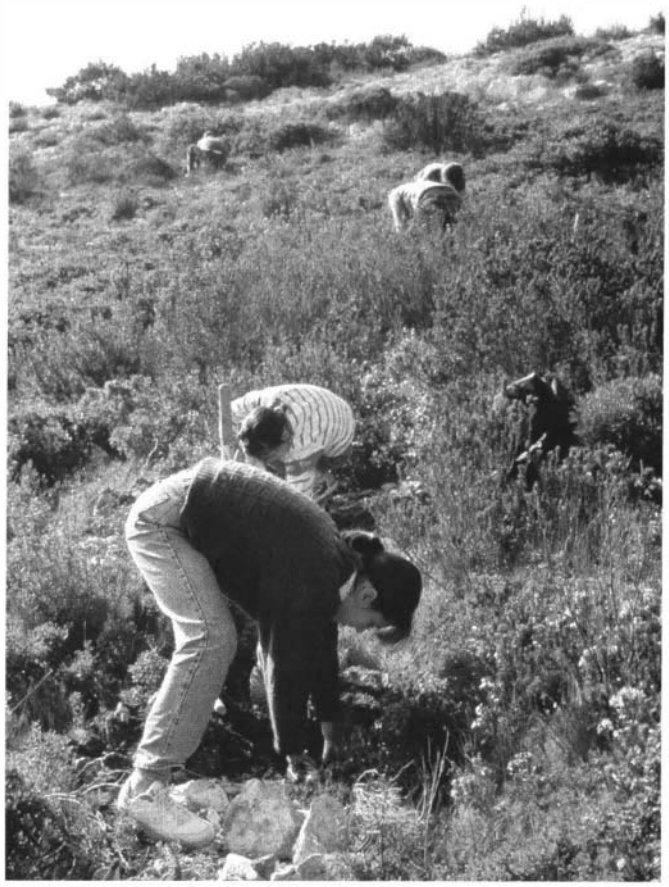

Photo 6 : Plantations par des élèves de collège dans les Calanques Photo J.Gourc

Calanques et 50% ayant un niveau d'études égal ou supérieur à Bac+2 ou 3, contre 17% dans le 8ème arrondissement de Marseille, arrondissement comportant pourtant la plus forte proportion de statuts sociaux élevés de la ville). Selon le lieu de résidence, la fréquentation du Massif - bien que massivement locale - ne s'organise pas en cercles concentriques décroissants à partir des Calanques, mais suit les caractéristiques sociales des arrondissements de la ville (la proportion d'usagers en provenance d'Aix-en Provence est supérieure à celle d'une dizaine d'arrondissements marseillais).

Mais cette prépondérance d'ensemble des couches moyennes à dominante intellectuelle est cependant largement battue en brèche au profit d'autres catégories selon les activités ou les groupes d'activités et selon les sites considérés. En s'attachant pour chacune des catégories aux positions caractéristiques,
les correspondances sont les suivantes : les cadres et professions intellectuelles sont principalement présents aux deux pôles opposés des activités pédestres : la promenade, la randonnée et dans certains sites, une fraction d'entre eux est concernée par la plaisance; les commerçants - dont un nombre important de retraités - parmi les cabanonniers et leurs loisirs annexes, ainsi que le pique-nique familial; les employés occupent une position dominante dans le même pique-nique familial et la chasse, ils sont également présents parmi les cabanonniers (mais dans d'autres sites que les commerçants) et la marche (mais en groupes organisés); les ouvriers ont une position dominante parmi les pêcheurs; les professions intermédiaires, catégorie numériquement la plus nombreuse, sont présentes dans toutes les activités et dans tous les sites, elles dominent dans la marche, sont largement présentes dans la randonnée (mais en groupes organisés), enfin elles constituent l'essentiel des adeptes du naturisme.

Quant aux retraités, ils se retrouvent dans les différents groupes d'activités dans le prolongement de leurs dispositions et de leurs pratiques antérieures.

L'escalade mérite une place à part car elle présente deux caractéristiques propres : activité sportive qui appelle des prouesses physiques, elle est plus que d'autres l'apanage de la jeunesse (18-30 ans) et elle mobilise des jeunes par delà les clivages sociaux. Si les étudiants y tiennent une position dominante, de jeunes ouvriers nombreux, voire de jeunes commerçants grimpent dans tout le Massif [25]. L'âge intervient également de manière pré-

25 - Seule une étude plus approfondie de la pratique de l'escalade permettrait d'en comprendre les raisons, mais du mur d'escalade aux voies d'aventure, doit-on parler d'escalade ou d'escalades?

pondérante dans la baignade l'été, qui est d'abord une pratique de jeunes [26].

Des rapports à la nature aux bons usages de la nature.

Traitant les loisirs de nature comme des pratiques culturelles et non plus seulement comme des activités de plein air, nous sommes passés des combinaisons de pratiques à des profils de pratiquants renvoyant à des rapports à la nature spécifiques qui définissent des relations plus ou moins proches ou éloignés entre les différentes pratiques, pratique des professionnels y compris.

C'est en prenant en compte un deuxième niveau de réponses : les attentes et les rejets exprimés par les usagers, les qualités recherchées et les nuisances déplorées dans le massif des Calanques, que nous analyserons le contenu des rapports à la nature qui sous-tendent les pratiques[27]. En effet, dans ces attentes et ces rejets, l'activité qui motive la venue s'efface le plus souvent et laisse la place à la manifestation des désirs de nature de chacun. Si l'effort physique qu'induit l'activité est mentionné, il s'énonce, transcendé, comme un dépassement de soi.

A ce niveau, la première et quasi-unamime fonction à laquelle les espaces naturels répondent est une fonction esthétique, de paysage : on vient parce que c'est beau[28]. Mais cette évidence s'individualise d'emblée par la locution choisie pour le dire (générale, descriptive, totale, partielle...), et par les éléments du paysage valorisés (si la mer, élément fondamental du paysage dans ce cas, est en général présente, les arbres, par contre, dans un lieu qui ne répond pas au statut de "forêt", ne sont nommés que par ceux qu'ils "intéressent", c'est à dire par deux catégories d'usagers aux caractéristiques opposées : ceux pour qui l'attrait esthétique des arbres passe par l'ombre bienfaisante qu'ils procurent à leur activité, en particulier tous ces Calanquais des rencontres et pique-niques familiaux pour qui elle est absolument nécessaire; et à l'opposé par une minorité "en charge" de la fonction écologico-symbolique de la végétation par delà leur activité du moment[29].

La deuxième et toute aussi quasi-unanime fonction est plus directement distinctive et par là même elle précise les fonctions esthétiques du paysage. Espace d'un univers urbain, mais vécu en opposition avec la ville qui tient lieu de référent négatif, l'espace naturel "dépayse". Désinvesti lui-même de ses rapports sociaux anciens, et pour cela - voudrait-on croire - de ses oppositions présentes, il doit permettre une mise en marge momentanée de ses conditions d'existence habituelles. Il répond, à des degrés variables, à une quête de désinsertion sociale, il est un temps de rupture avec la réalité quotidienne. Moment de détente, aimable recours ou temps de fuite, la fréquentation des espaces naturels est un baume existentiel qui adoucit la vie... en ville. Or, non seulement le rejet de la ville s'exprime avec plus ou moins de hargne suivant les personnes interrogées, mais les désirs de dépaysement portent, aux extrêmes, des attentes antagoniques.

Parmi ceux qui expriment leur désir de mise à distance du quotidien dans les termes de quête de "calme" et de "tranquillité", les usagers qui viennent dans les Calanques pour y "être ensemble" se retrouvent majoritairement (vie au cabanon, pêche, pique-nique en famille... autour de 75% des répondeurs de ces groupes[30]). Le paradoxe n'est qu'apparent, car ce sont les mêmes qui recherchent dans les Calanques un cadre agréable et tolérant, c'est à dire un espace-temps dans et durant lequel, l'inconfort aidant, les rythmes et les contraintes habituelles peuvent être quelque peu transgressés; où l'on va pouvoir "être à l'aise", faire "à la bonne franquette", en un mot "être nature". Le temps plus généreux et l'espace ouvert, qui autorisent cette liberté à l'égard des usages, loin de signifier une coupure avec les autres, sont précisément propices aux retrouvailles familiales et/ou amicales.

Inversement, parmi ceux qui expriment leur désir de mise à distance dans les termes de quête d'"isolement" et de "solitude", les usagers qui viennent chercher dans les Calanques un "contact avec la nature" se retrouvent majoritairement (de 55% pour les randonneurs à 18% pour les cabanonniers ou les pêcheurs[31]). Cette mise en

26 - L'âge et le mode de sociabilité (venu seul, en famille, en petits groupes, en grands groupes organisés) interviennent dans la structuration des pratiques.

27 - Cette partie du questionnaire d'enquête était composée de questions ouvertes.

28 - Faisant écho à cette attente, une nouvelle réflexion concernant l'aménagement des espaces naturels arrive à maturité chez les forestiers sur l'ensemble du territoire, avec l'introduction consciente de la fonction paysagère dans la gestion. Modifier le modelé général, les contours d'un reboisement, ne couper certains arbres que lorsqu'ils meurent (c'est à dire lorsqu'ils sont invendables) pour en conserver le port majestueux... impliquent que sur des surfaces importantes la fonction de production puisse être seconde (avec les conséquences en résultant en matière de coûts et de revenus des forêts). En région méditerranéenne où les forêts rapportent peu, la fonction de paysage a été plus rapidement et largement prise en compte : débroussaillement sélectif et paysager (choix des espèces à conserver, maintien de tâches de végétation intactes...), plantations à la "pelle araignée" au lieu des plantations en banquettes ou en raies de sous-solage, soin dans les modelés des coupes, discrétion des tracés des pistes...

29 - Ce constat est suffisamment remarquable pour qu'il incite les forestiers, lors d'un aménagement, à se poser cette question iconoclaste : compte tenu des caractéristiques d'un site, à quoi et à qui servent les arbres ?

30 - Et de 40 à 70% des cadres vers les employés.

31 - Et de 24 à 37% des employés et ouvriers vers les professions intermédiaires ou les cadres. Mais ce sont certaines fractions de ces derniers groupes qui sont plus particulièrement concernées par cette vision régénératrice de la nature face au désordre urbain. Notre étude complémentaire sur la fréquentation de l'Auberge de Jeunesse de la Fontasse (sise dans la partie Est du massif des Calanques) conforte et prolonge l'étude principale. En effet, cette auberge, qui de par sa situation géographique (non raccordement aux réseaux urbains) et son mode de fonctionnement ascétique, tient lieu de réserve culturelle différente et dissidente par rapport aux loisirs communs, est fréquentée, non seulement par des étudiants en situation transitionnelle (ce qui est le but de ce type d'hébergement), mais également par un nombre important de professions intermédiaires exerçant, soit dans les métiers de la santé et du travail social, soit dans l'enseignement. Les explications d'une telle

marge de la réalité quotidienne est parlée comme d'une rupture avec le système d'artéfact que l'urbain symbolise, pour une autre rencontre, celle avec la nature dotée de vertus régénératrices esthétiques et morales ("beauté sauvage" et "authenticité"). Ce "contact", voire cette "communion", avec la nature sont pensés comme une mise en résonance, pour "un ressourcement mental et physique", avec les grands équilibres dont la nature serait spontanément détentrice.

Ainsi, parce que les loisirs de nature sont des pratiques partielles, séparées des autres activités - et au premier chef des activités de travail - qui s'exercent dans un espace-temps satellisé par la ville, complémentaire mais vécu en opposition avec elle, le rapport de l'ensemble des usagers aux espaces naturels est urbain. Mais parce que la nature est devenue, pour tous ceux qui la fréquentent dans ces conditions, un bien culturel doublement investi comme pratique culturelle - comme support d'activité de détente et comme paysage valant par lui-même[32] -, des rapports différents à la nature se font jour pour des majorités de chacun des groupes de pratiquants et de pratiques pré-cités. Regroupés en deux types principaux, le premier peut se définir comme une mise à distance des convenances dans un cadre naturel agréable qui accompagne et améliore la rencontre avec d'autres, le second comme une mise à distance des autres devant faciliter une contemplation-communion avec un paysage naturel régénérateur. Ces deux rapports qui impliquent un rapport au paysage et un rapport aux autres différents ne deviennent radicalement contradictoires et donc exclusifs qu'aux extrêmes. En effet, comme nous l'avons noté, la marche, pratique centrale, joue un rôle de point de convergence des pratiques et de point de passage entre des pratiques différentes, et ce sont les marcheurs pris dans les diverses combinaisons qui se situent à l'articulation de ces deux rapports fondamentaux à la nature.

Ce changement de perspective, qui fait des loisirs de nature des pratiques symboliques mettant en jeu dans des activités particulières les représentations globales des individus, dénaturalise tant les désirs des usagers que les choix des professionnels et clarifie le sens à donner aux "bons usages" de la nature.

L'analyse des rapports conflictuels entre les deux groupes historiques du massif des Calanques nous a fait rendre compte de la lutte qu'avait mené "l'excursionnisme" pour l'établissement d'un rapport à la nature dominant, ou dit autrement pour la normalisation des "bons usages" dans cet espace naturel. L'analyse des nuisances exprimées par les usagers, c'est à dire les prises de positions énonçant les désagrements et les rejets que suscitent les pratiques actuelles, nous donnent à voir et les principes de dénonciations et les formes d'exclusion que les rapports à la nature différents produisent.

"Laisser le site naturel", premier souhait de près des 3/4 des usagers en réponse aux questions sur l'aménagement du Massif[33], cadre les caractéristiques fondamentales que l'on veut voir conserver aux sites. L'imaginaire de tous est urbain, avons-nous dit, et le désir de "nature naturelle" fait consensus. Dans la longue compétition entre la maîtrise humaine de la nature et le développement autonome de ses principes de vie spécifiques, et en opposition avec les sociétés agro-pastorales où l'action humaine dominant la nature avait une signification positive, le rapport urbain à la nature des espaces naturels investit intrinsèquement l'empreinte humaine d'une charge négative[34]. Dénoncée comme

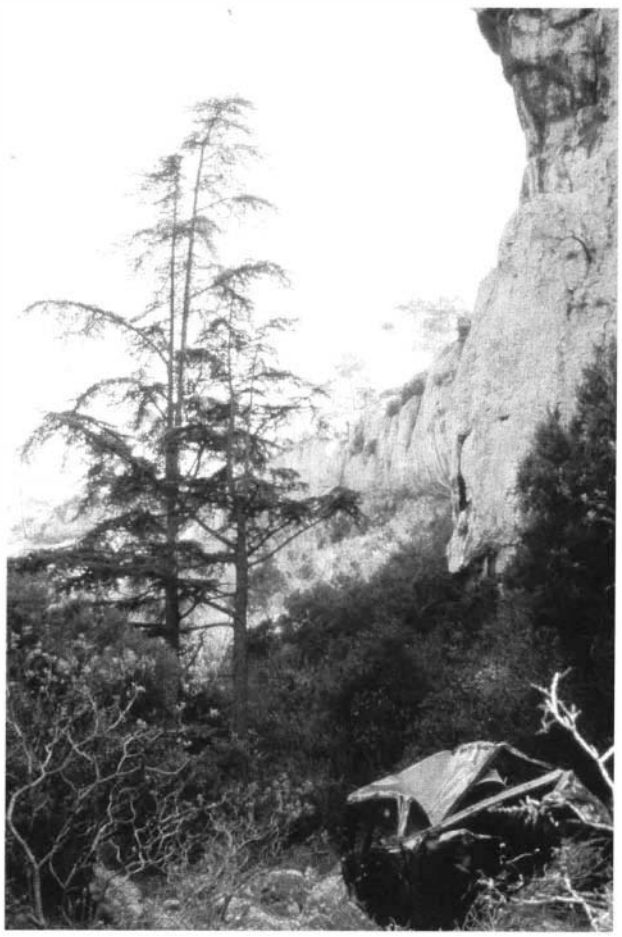

Photo 7 : Une des nuisances principalement dénoncées : la pollution. Photo J.Gourc

"retraite" sont à rechercher dans les caractéristiques contradictoires de ces métiers dits de solidatité ou de régulation, (diffusion des normes ou intégration des exclus), qui positionnent ces agents au coeur du malaise des couches moyennes intellectuelles et les inclinent, dans la quête d'une improbable paix sociale, à cette expérience morale symbolique. G. MASSENA-GOURC, op. cit.

32 - J. C. CHAMBOREDON, op. cit.,

33 - Ce souhait, qui définit le caractère global de cet espace, n'exclut pas, pour une partie de ceux qui l'émettent, des demandes d'aménagements voire d'équipements .

34 - Certes les contradictions entre la société paysanne et le corps des forestiers ont été permanentes depuis le XVIIème siècle, mais il s'agissait d'oppositions entre deux formes de prélèvement économique (pâturage intensif ou complément à l'économie paysanne : bois de chauffage, glandée... d'un côté, exploitation du bois comme matière première de l'autre). Ces oppositions deviendront radicales et parfois violentes dans la deuxième moitié du XIXème siècle, lorsqu'avec la politique de "restauration des terrains de montagne" les fonctions de protection des sols et de régulation hydrologique s'ajouteront à la fonction de production du bois.

destructrice ou polluante lorsqu'elle est marque d'usagers qui même absents laissent leur trace, refusée et/ou appelée mais toujours suspectée d'être perturbatrice lorsqu'elle est action de professionnels[35]. C'est donc en corollaire au désir de "nature naturelle", mais suivant l'importance et le type de nuisances exprimées que les usagers vont se différencier.

La dénonciation de la pollution arrive en tête de toutes nuisances du Massif (les 2/3 des répondeurs). Cette pollution, qui est plus souvent exprimée sous une forme globale que partielle et localisée, est située plus souvent "ailleurs" qu'à l'endroit d'où la dénonciation se fait. Or si l'on peut pointer quelques lieux, en nombre limité, qui cristallisent le mécontentement à ce sujet, plus fondamentalement cette dénonciation est moins portée sur les lieux que portée par des groupes d'usagers - et par certains beaucoup plus que d'autres - ou dit autrement, elle est moins le constat d'une réalité que l'expression symbolique d'un rejet. En effet, le mécontentement au sujet de la pollution s'exprime dans des proportions sans commune mesure suivant les groupes de pratiquants (30% des pique-niqueurs en famille, 37% des cabanonniers, 57% des randonneurs, 71% des naturistes... dénoncent la pollution sous différentes formes) et elle peut varier du simple



Photo 8 : Genévrier rouge : la Gardiole Photo J.Gourc

au double - sans rapport direct avec l'importance de la fréquentation - pour des lieux très proches dont l'entretien est assuré par les mêmes équipes mais dont l'activité dominante est différente (pique-nique d'un côté, marche et randonnée de l'autre). Par delà la réalité à constater d'une pollution, son appréciation ne prend sens que référée aux deux rapports fondamentaux à la nature précédemment analysés, et donc aux attentes dont ils sont porteurs, qui font du contact avec autrui dans un espace et un temps que l'on veut différents, soit une rencontre choisie avec le soutien de la nature, soit une promiscuité obligée contre la nature[36].

La deuxième nuisance déplorée, la sur-fréquentation du Massif, nous permet de prolonger et d'approfondir notre explication. Cette dénonciation, exprimée de manière tout aussi générale et délocalisée dans l'espace et le temps que la précédente, a cependant une ampleur nettement moindre (17% des répondeurs) que celle de la pollution. Pour une partie de ses usagers un espace naturel n'est pas fréquenté, il est par définition globalement sur-fréquenté[37]. Si la place des escaladeurs dans la mise en avant de cette nuisance (28% des escaladeurs) renvoit à une forte fréquentation de certains sites d'escalade, la place comparable des randonneurs (26% des randonneurs) moins concernés que d'autres par les points de concentration, l'importance de la critique à partir de certains sites (4 fois supérieure à partir d'un départ de marche par rapport à un lieu de pique-nique tout proche, où l'espace dévolu à chaque famille est pourtant relativement restreint), le faible poids de certaines catégories socio-professionnelles s'exprimant sur cette question (moitié moins d'employés, d'ouvriers que de professions intermédiaires ou d'étudiants...), nous renvoient de nouveau, par delà l'importance d'une forte fréquentation ponctuelle, à l'expression du rejet d'une pression humaine plus ou moins supportée suivant sa compatibilité avec les attentes des groupes d'usagers. Mais du thème de la pollution largement exprimé à celui minoritaire de la sur-fréquentation, s'opère le passage d'une réprobation de comportements humains à une mise en cause de la présence des humains (ou du moins d'une partie d'entre eux) dans cet

35 - Dans un renversement total de valeur, le terme de "forêt sale" a changé de sens. Il renvoyait, pour les paysans et les forestiers, à des activités d'élagage, de dépressage, d'élimination des mort-bois, de nettoyage des bois morts. Dans un espace naturel, "le sale" renvoit à toutes les souillures et les conduites entachées d'urbanité avec un seuil de tolérance au sale qui est celui d'une société urbaine, c'est à dire bas. Par ailleurs, les cadavres d'arbres morts sont aujourd'hui valorisés comme élément important de la vie des écosystèmes.
Quant aux limites tracées au travail actuel du forestier, elles renvoient au contenu des interventions proprement forestières dans les espaces naturels. Pour l'essentiel le forestier ne crée pas la vie, et les plantations mises à part - activité la plus valorisante et valorisée - au contraire il prélève du vivant : il débroussaille, il dépresse, il dégage autour des plants, il échenille... il ôte de la végétation naturelle pour favoriser telle ou telle espèce, il oriente, c'est à dire il "perturbe" les mécanismes de développement de la nature. Il est toujours soupçonné d'en faire trop.

36 - Toute réponse trop zélée de gestionnaires, multipliant pour assurer la propreté la présence d'un mobilier urbain, ne peut que mécontenter les mécontents. Une poubelle n'est utile que si les détritus qu'elle fait disparaître sont plus voyants que la poubelle elle-même, car le buisson fera toujours une concurrence déloyable aux meilleures des poubelles; il possède deux qualités imparables : il y en a partout et il est naturel.

37 - Or relevant l'itinéraire de chaque répondeur nous avons répertorié les points et les moments de forte fréquentation pour chaque site.

A propos de la situation et de l'évolution écologique du massif des Calanques.

Les milieux scientifiques considèrent que la végétation "originelle", celle existant avant une influence humaine notable, devait être une forêt de Chêne vert ou une forêt mixte de Chêne pubescent suivant les lieux. Cet état d'équilibre relativement stable des écosystèmes conditionné par les seuls facteurs de climat et de sol (climax) est depuis fort longtemps influencé par les activités humaines. Les chênaies, dont l'existence est attestée par la présence de charbons de bois de chênes dans les sols, ont disparu quasi-totalement du massif. Elles ont fait place à des formations buissonnantes basses, de compositions variables suivant les conditions de sol, fermées ou discontinues, les garrigues. Ces garrigues peuvent être surmontées par des pinèdes, d'origine naturelle ou artificielle.

Prenant appui sur cette disparition très ancienne des chênaies parées aujourd'hui de toutes les vertus, le discours sur la fragilité des milieux vivants des Calanques et le caractère irréversible des dégradations qui conduiraient à une désertification sont devenus un lieu commun.

Sont cités souvent pour justifier cette crainte :

- les feux et leur fréquence : la disparition de la pinède à la suite du passage d'un ou plusieurs feux, dans certains sites connus comme ayant été boisés ;
- l'érosion des sols : le mitage des garrigues en peau de léopard qui laisse apparaître de larges tâches de pierriers ou lapiaz, voire les grandes surfaces pierreuses ou rocheuses présentes dans de nombreux endroits du massif ;
- une surfréquentation : avec comme conséquence le dénudement des sols dans les zones ou sur les itinéraires particulièrement piétinés ;
- la pollution marine : provoquant la régression de la végétation littorale.

Or quelques fait vont à l'encontre de ce discours :

- des photos et cartes postales, datant du début du siècle, faisant découvrir des garrigues bien plus délabrées qu'aujourd'hui. Malgré les passages répétés des feux, les garrigues (nous ne parlons pas des pinèdes) sont aujourd'hui plus fournies, plus hautes ;
- des rapports d'excursion, de la fin du siècle dernier, permettant de repérer le dénudement de tel ou tel site ;
- des mesures comparatives de surfaces boisées, lors de l'achat du domaine de la Gardiole et à plusieurs reprises depuis, montrent que le taux général de boisement, entre les feux, est bien supérieur à celui qui existait du temps où le domaine était un terrain de parcours.

A la dénonciation d'une dégradation irréversible, il est possible d'opposer un regard différent sur la situation écologique du massif des Calanques.

En effet, les groupements végétaux de ces massifs sont adaptés au feu et à d'autres formes de destruction (dent du bétail, coupes pour les très nombreux fours à chaux ou les charbonnières, etc ...) qu'ils subissent depuis des millénaires. C'est ainsi que les végétaux qui les composent présentent, soit une remarquable aptitude à rejeter à partir de la souche ou des racines après destruction de leur partie aérienne (c'est en particulier le cas du chêne kermès), soit à essaimer abondamment par graines sur les sols momentanément dénudés (Ajonc à petites fleurs et Pin d'Alep par exemple).

En général, les sols sont peu ou ne sont pas érodables dans la mesure où une grande partie de ce qui était érodable l'a déjà été au cours des millénaires précédents. La plupart des végétaux présents plongent leurs racines dans un sol ancien piégé dans les fissures du calcaire et donc à l'abri de l'érosion.

La conséquence la plus écologiquement dommageable des passages trop fréquents du feu est à rechercher ailleurs. Après chaque destruction et surtout depuis l'abandon du pâturage et des prélèvements importants de biomasse combustible pour la fabrication de la chaux, une remarquable remontée biologique se manifeste avec, en particulier :

- amorce de création de sols grâce à l'accumulation d'une litière de feuilles mortes, aiguilles, brindilles, etc ... évoluant en humus ;
- développement spontané ou aidé d'une pinède de Pin d'Alep, qui, par le micro-climat moins chaud et moins aride, qu'elle génère, par la faune qu'elle abrite ..., constitue une étape indispensable pour la reconstitution d'une véritable forêt de feuillus.

Or cette remontée biologique est remise en cause à chaque passage d'incendie, en particulier à travers la combustion de l'humus précédemment créé et la destruction de la pinède. La nature reste donc bloquée au stade de garrigue plus ou moins enrésinée par places.

Donc, même pour ce qui concerne les conséquences des incendies, il n'y a pas dégradation irréversible mais blocage. De même, les milieux vivants ne sont pas fragiles, mais adaptés. Et si l'on veut parler de fragilité des milieux, ce ne sera pas par référence à un risque de disparition, mais plutôt en prenant en considération leur lenteur à évoluer au-delà du stade des garrigues.

Finalement, les véritables dégradations "irréversibles, c'est-à-dire à l'échelle humaine- ne sont pas imputables aux feux mais aux :

- carrières (encore qu'à moyen terme cette affirmation doive être réservée devant le reboisement obtenu sur d'anciennes carrières réhabilitées);
- constructions en dur telles que les cabanons.

Pour ce qui est des conséquences de la surfréquentation, si elles ne sont objectivement que très ponctuelles - en certains points de certains itinéraires, en certains lieux- elles n'en sont pas moins bien réelles, mais leur éventuelle irréversibilité mériterait d'être examinée cas par cas. De plus, il existe des solutions techniques pour en limiter les effets, solutions parfois onéreuses mais bien connues de tous les gestionnaires de sites très fréquentés.

Quant à la pollution marine, ses conséquences terrestres sont importantes (il ne s'agit pas là des ordures rejetées à terre par les tempêtes mais des détergents et hydrocarbures en solution ou suspension dans l'eau), mais ne seraient pas irréversibles ... si l'apport de polluants par les embruns cessait ...

espace naturel. Avec la dénonciation de la pollution et la condamnation morale sur laquelle elle débouche quasi-inéluctablement, la relation à l'autre reste marquée de subjectivité. Le thème de la sur-fréquentation, plus objectivé et formellement moins virulent, autorise un glissement du trouble que l'on subit au trouble qui en résulte pour la nature, des besoins de nature aux besoins de la nature.

C'est dans l'énoncé, par une minorité (7% des répondeurs), d'un dernier thème, celui de la dégradation de la nature, que ce transfert de besoins s'opère véritablement[38]. La globalisation - totalité et permanence - dans l'expression des nuisances, qui permettait de dépasser ce qui pouvait apparaître comme une gêne parfois et pour certains, prend alors toute son efficacité. Parlé comme la conséquence inéluctable d'activités humaines dommageables, le thème de la dégradation de la nature transcende et légitime la déploration sous toutes ses formes. Ce thème va être exprimé selon deux modalités[39], l'une que nous situerons dans le prolongement de la dénonciation de la pollution, les répondeurs se réfèrant à des nuisances de paysage (conséquence de la saleté d'un site) ou à des actes de vandalisme et déplorant ou condamnant le manque de respect pour la nature, l'autre, à connotation écologique et scientifique, les répondeurs parlant au nom de la nature c'est à dire des "écosystèmes" d'un site, appréciés comme extrêmement sensibles ou fragiles et sur lesquels les activités humaines provoquent forcément un état de "dégradation irréversible". En inventant le thème de la "dégradation irréversible" de la nature[40], une minorité d'usagers intervient, plus sûrement qu'avec le thème de la sur-fréquentation, en tant que porte-parole objectif de la nature, car elle confère à son propos tout le pouvoir qu'il y a à répondre de l'avenir contre le présent. Piégeant le temps dans un va et vient entre deux temporalités, celle de l'échelle humaine et celle du milieu naturel - l'aune d'une fréquentation singulière devenant garante de la pérennité de la nature - le thème de la "dégradation irréversible" autorise à parler hors du présent, à déborder les définitions concrètes et historiques du bon usage, c'est à dire à parler "en vérité". Il autorise des mises hors la loi d'une redoutable efficacité puisqu'il parle au nom d'une loi qui n'a pas à en répondre.

Les solutions avancées par les usagers pour assurer un fonctionnement satisfaisant de cet espace naturel[41] - et qui sont autant de tentatives pour régler le désenchantement entre les attentes et la réalité - prolongent les prises de position sur les nuisances par une mise en acte des dénonciations. Les réponses s'organisent autour de deux doubles thèmes : répression et/ou éducation, limitation et/ou mise en réserve. Pour l'essentiel, les personnes réclamant plus de répression (24% des répondeurs, parmi lesquels les catégories socio-professionnelles les plus populaires sont les plus présentes) demandent, à l'aide d'une surveillance accrue, que soient appliquées les réglementations en vigueur. Le deuxième volet de ce couple, stigmatisant les pratiques déviantes, est une demande d'éducation pour "faire prendre conscience" (7% des répondeurs). Cette demande n'est pas le fait d'une minorité intellectuelle ou de personnes souhaitant acquérir des connaissances sur le milieu naturel : elle émane d'usagers appartenant aux différentes catégories socio-professionnelles et atteint son pourcentage maximum chez les personnes "sans diplômes". Exprimée sur le mode conditionnel "il faudrait que...", elle apparaît comme l'attente hypothétique d'une moralisation des comportements dans un lieu collectif[42]. Quant au deuxième couple de solutions, qui de nouveau émane d'une petite minorité d'usagers, limitation de la fréquentation-mise en réserve du site (3% des répondeurs) il témoigne, dans ses deux volets, de la volonté de réduire, par des moyens plus ou moins contraignants et/ou valorisants, la fréquentation actuelle du massif des Calanques.

Mais parallèlement à l'expression de ces thèmes globalisants, fonctionnant pour le compte de toutes les déceptions, et qui désigne des conduites et non des groupes, la mise en cause très ciblée et concrète de certains "pollueurs" nous permet de préciser les limites du consensus et les seuils de l'exclusion.

A côté de critiques diverses et minoritaires[43], un seul groupe, ou du moins un groupe à deux composantes, cristallise le mécontentement et fait l'objet d'un rejet important (15% de l'ensemble des répondeurs, chiffre important dans la mesure où seuls certains sites sont concernés) : les plaisanciers et les bateliers. Cette mise en accusation, qui prend une allure de confrontation entre les terriens et les marins, et qui est émise par des usagers directement concernés ou non par les activités de bord de mer, est une profonde mise en cause d'un mode d'appropriation particulier par rapport

38 - Nous avons donné une place à part à la dénonciation des incendies nombreux en Provence (9% des répondeurs). Il est même surprenant, que la mention de cette nuisance n'atteigne pas un % supérieur dès que cette question n'est pas immédiatement d'actualité.

39 - Croisée avec le niveau de diplômes la première modalité diminue du triple au simple avec la progression du diplôme et la deuxième progresse inversement.

40 - J.L. FABIANI, Science des écosystèmes et protection de la nature, in Protection de la nature, Histoire et Idéologie, Textes réunis et présentés par A. Cadoret, L'Harmattan, Coll. Alternatives Paysannes, 1985.

41 - Nous ne retenons pas dans cet article les demandes d'aménagements ou d'équipements particuliers.

42 - Ce souhait, qui prend moins la forme d'une requête précise à l'égard des gestionnaires que celle d'une exhortation vague à une plus grande correction dans les rapports à autrui (c'est à dire des autres à soi), ne peut être confondu avec un intérêt à connaître le milieu naturel. La connaissance de la nature et de ses lois est globalement peu en cause. Le désir d'une initiation à la nature existe bien, mais il fait l'objet d'une demande propre émanant de... 1% des répondeurs. Il existe une commune ambiguité entre des usagers demandant une moralisation des comportements au nom de la nature... et des professionnels proposant une initiation à la nature au nom d'une régulation des comportements. L'initiation à la nature, dans les formes où elle est le plus souvent proposée aux adultes, c'est à dire peu suceptibles de provoquer un intérêt chez ceux qui n'ont pas une grande familiarité avec le système scolaire, tient lieu de palliatif à un déficit voire à une absence de connaissance du social de la part des gestionnaires.

43 - A l'encontre des chasseurs, des pêcheurs, des campeurs "sauvages", de l'état des cabanons, des chiens...

aux autres. En effet, les activités de plaisance et de circuits touristiques ne sont pas reçues comme une gêne parmi d'autres, mais elles accaparent, confisquent, en quelque sorte privatisent, une portion de cet espace naturel - et pas n'importe laquelle - la mer et ses côtes, élément central des Calanques. Les nuisances qu'entraînent la plaisance et les bateaux-navettes[44] "provoquent" les autres usagers à plusieurs niveaux : en tant que nuisances directes (bruit des moteurs, des porte-voix, insécurité pour les nageurs, vidanges diverses, ancrage dans la flore marine...); en tant que nuisance de paysage (deux voiliers sur la vaste mer sont perçus comme un embellissement du paysage, deux voiliers ou beaucoup plus dans une calanque "bouchent" l'horizon); en tant que symbole de l'artefact urbain (engins à moteur, mécaniques "artificielles" dans un milieu naturel[45]); en tant qu"expédient immoral" dans un lieu qui pour les terriens "se mérite" (accès direct au "coeur" des Calanques sans effort). C'est dans l'imbrication de ces différents éléments que s'alimente le rejet, parfois violent, dont la plaisance et les circuits touristiques par mer font l'objet. "Confisquant" la mer, bien symbolique inaliénable, sur lequel chacun doit pouvoir conserver un droit de jouissance spéculatif par delà les usages concrets particuliers, ils se situent hors du consensus pratiquemment défini par les autres usagers de cet espace naturel.

Mais les différentes positions sur les usages actuels, que l'on saisit dans notre enquête, ne peuvent être comprises comme rapports de force en acte que référées à une évolution globale des pratiques et à l'ensemble des facteurs intervenant dans l'histoire du massif des Calanques.

La recomposition du champ des pratiques.

Dans la dernière décennie trois facteurs principaux ont contribué à l'émergence d'une nouvelle étape de cette histoire : une banalisation des loisirs de nature, la diffusion de nouvelles références idéologiques avec l'écologie, les effets de la décentralisation et plus récemment, la redéfinition d'un aménagement de son territoire par la ville de Marseille.

Les loisirs de nature pédestres, en particulier, se sont banalisés dans les couches sociales concernées, les modes de sociabilité antérieures où les pratiques organisées dominaient ont radicalement reculé[46]. La marche en particulier, activité maîtresse du Massif, se pratique sans initiation particulière, à partir de petits groupes familiaux et/ou amicaux privilégiant une sociabilité "individuelle à plusieurs" par rapport aux sorties collectives[47]. L'adhésion au mouvement excursionniste traditionnel diminue et se transforme. Ces associations ne jouent plus le rôle d'encadrement global structurant un style de vie différent, elles ne sont plus les médiatrices nécessaires dans la construction d'un rapport à la nature distinctif mais tiennent lieu, au moins pour les adhérents les plus jeunes, de support facilitant et épaulant des pratiques sportives individuelles. Sur ce terrain, où la pratique sportive elle-même devient référent symbolique et non plus l'organisation qui la soutend, elles se trouvent concurrencées par le développement des associations spécialisées dans les sports de nature requérant un apprentissage spécifique et se pratiquant en petits collectifs (escalade, plongée...)[48]. A un deuxième niveau elles sont menacées, chez les moins de 40 ans, par le développement des associations - très diverses - de protection de la nature qui sans être organisatrices directes des pratiques alimentent, souvent sur un mode distancié, les systèmes de référence de leurs adhérents. La Société des Excursionnistes Marseillais (S.E.M), de par sa base sociale et le mode de fonctionnement qui en résultait, est dans cette double mutation plus ébranlée que le Club Alpin Français plus en situation de produire cette structure souple pour des pratiques "individuelles à plusieurs". La S.E.M, dont les effectifs actuels - très inférieurs à ce qu'ils étaient au début du siècle[49] - baissent inexorablement tient aujourd'hui une place prépondérante chez les retraités. Elle voit, en particulier, son monopole dans l'organisation de grands critériums de marche, qui était son apanage depuis le début du siècle et au fondement de sa représentativité, contesté par des associations sportives omnisports, sans parler des amicales et autres groupes de proximité des petites villes environnantes des Calanques qui intègrent dans leurs loisirs, aujourd'hui plus que par le passé, des sorties de marche et de randonnée.

C'est à cette banalisation des loisirs de nature et à la perte de privilèges et de pouvoirs qu'elle entraîne que les déplorations sur la surfréquentation, les dégradations et les demandes de

44 - Dont par ailleurs un certain nombre de terriens bénéficie. Les bateaux-navettes de Cassis ont pour activité principale le circuit par mer dit des "Trois Calanques", mais secondairement elles servent de moyen de transport, en particulier, aux escaladeurs qui évitent ainsi une marche d'approche, et aux baigneurs qui peuvent accéder à certaines calanques en été alors que le Massif est interdit de pénétration par voie de terre.

45 - Le rapport des usagers aux engins à moteur est corollaire du rapport ville/espace naturel. Les voitures individuelles, en particulier, moyens de transport qui permettent ces loisirs de nature, sont les outils de la liberté jusqu'aux portes des Calanques, elles en deviennent les "chevaux de Troie" dès ce rôle accompli.

46 - Les 2/3 des usagers venant actuellement dans les Calanques ne sont pas membres d'une association ayant un quelconque rapport avec leur pratique. Le poids des usagers membres d'une association varie fortement avec l'activité pratiquée : du 1/4 pour les pique-niqueurs et les promeneurs au 3/4 pour les escaladeurs et les plongeurs.

47 - 33% des personnes interrogées viennent dans les Calanques en famille ou en groupes de familles, 22% en couples, 22% en petits groupes d'amis (ces deux groupes à la charnière de la relation conjugale et amicale interfèrent largement) et 15% en groupes collectifs.

48 - Parmi les usagers adhérents à une association de nature (pris au sens large), le 1/3 sont aujourd'hui membres soit du C.A.F (19%), soit de la S.E.M (14%), les associations sportives et les associations de protection de la nature en regroupant respectivement près du 1/4.

49 - 2322 adhérents en 1990-91 contre 6500 en 1912.

mise en réserve d'une fraction des usagers font écho, l'expression de ce mécontentement prenant place parmi d'autres manifestations de contestation[50].

L'évolution des pratiques n'a pas été sans conséquence sur les rapports des deux groupes "historiques" du massif des Calanques. Depuis le milieu des années 80, une tacite paix des braves s'est instaurée entre le mouvement associatif traditionnel et les cabanonniers, sous le double effet d'un recul de l'excursionnisme associatif et de la reprise à leur compte des thèmes de défense de l'environnement par les cabanonniers. En effet, ces derniers tiennent aujourd'hui un discours fédérateur où se trouvent imbriqués maintien en l'état du Massif et maintien de leur présence. Une partie des cabanonniers se déclare, par exemple, hostile à l'installation de l'eau courante, consciente que toute demande excessive les mettrait en péril. Directement touchés lors de plusieurs incendies, ils sont parmi les plus fervents demandeurs de reboisement et de mesures de prévention.

Parallèlement au recul progressif de l'excursionnisme associatif et à sa capacité interlocutrice avec les instances étatiques, la décentralisation favorisait la consolidation des positions d'autres groupes, au premier chef celle des bâteliers, qui, nous l'avons vu, concentrent sur eux les critiques des "terriens" du Massif[51].

Cette recomposition des rapports de force antérieurs, qui dans une première phase prenait, en gelant la situation, une fausse apparence de statut quo, allait, au début des années 90, se manifester sous une toute autre dimension avec la faillite économique et sociale de la ville de Marseille et l'orientation prise pour tenter de la conjurer. En effet, en ce début de décennie et pour la première fois dans son histoire, la municipalité de Marseille, en tant que telle, cherchait une issue à la crise de la ville dans un projet de développement d'un tourisme national et international de luxe et d'affaires fondé sur les atouts côtiers de la cité. Ce projet allait cristalliser les transformations progressives et repositionner ouvertement les différents protagonistes. La modification ponctuelle du plan d'occupation des sols par la municipalité provoquait une mobilisation de masse sans précédent contre ce qui était perçu comme une brèche pouvant remettre en cause le caractère d'espace naturel du massif des Calanques ou même pouvant en accentuer ou en modifier la fréquentation. L'initiative de la contre-offensive ne venait pas pour la première fois depuis près de 30 ans du CO.SI.NA[52], mais d'individualités, qui pouvaient ou non en être membres, et qui se regroupaient sous la houlette de scientifiques, en particulier d'écologues marins, dans une nouvelle association, l'Union Calanques-Littoral[53]. L'efficacité de la mobilisation, qui amenait la municipalité à geler la transformation du P.O.S et à revoir à la baisse l'extension du port de plaisance limitrophe, entérinait aussi la fin de la position dominante de l'excursionnisme, en tant que tel, dans la défense du massif des Calanques[54].

Le massif des Calanques est entrée dans une nouvelle période de son histoire. Les réactions spontanées, qui nous avaient donné les points de repères permettant de tracer les limites des usages acceptés sur le terrain, ont trouvé leur forme d'expression organisée sous l'effet des projets municipaux. Alliances et oppositions anciennes se sont restructurées produisant un large front commun contre, dans lequel une conviction s'est affirmée : bloqué une nouvelle fois sur terre par les traditions et les luttes, le risque d'"invasion" du massif des Calanques, c'est à dire la transformation des usages et la dépossession de ses usagers actuels reste patent par la mer. Le caractère de "terre sauvage" du Massif dont les cabanonniers pourraient être les indiens est tentant à commercialiser à partir de la mer.

Mais dans le camp du front commun, l'opposition massive à un tourisme côtier, qui par l'ensemble de ses caractéristiques est devenu le symbole de loisirs incompatibles avec la représentation majoritaire d'un espace naturel, masque deux groupes de positions qui se confortent dans l'urgence mais se dissocient fondamentalement. En effet, dans la lutte pour le "maintien" des usages actuels se joue aussi la "limitation" de ces usages, c'est à dire l'acceptation d'une fréquentation de masse ou le recentrage de cette fréquentation sur certaines activités exercées dans des conditions sélectives (marche, randonnée, escalade). Cette dernière position, que sous-tendent des notions à usage scientifique réin-

50 - La logique jusqu'auboutiste d'une réservation des Calanques aux initiés a poussé quelques desesperados à la destruction systématique, jusque dans les lieux les plus reculés du Massif, des plaques d'itinéraires, véritables oeuvres d'art, réalisées par un groupe de retraités de la Société des Excursionnistes Marseillais et du Club Alpin Français. Les positions radicales de certains dirigeants associatifs, considérant le passage du feu comme un moindre mal et s'opposant à tout aménagement, participent également de cette crispation sur une situation qui leur échappe.

51 - En 1990, les tentatives de la Préfecture des Bouches-du-Rhône, pour imposer un point d'accostage au delà des 200mètres de la plage de l'une des calanques, échouèrent face à l'opposition des bâteliers soutenus par un immobilisme compréhensif de la part de la municipalité de Cassis. La non-application de la réglementation en vigueur participait des effets de la décentralisation qui, loin de produire dans un domaine devenu un élément décisif de la gestion urbaine un regroupement et une coopération de l'ensemble des propriétaires publics pour la mise en oeuvre d'une gestion concertée du Massif, engendrait une exacerbation des rapports de pouvoir entre les Collectivités Territoriales et l'Office National des Forêts, avec pour résultat un blocage de toute décision de quelque importance.

52 - Comité de Défense des Sites Naturels crée en 1965 à l'initiative du C.A.F et de la S.E.M.

53 - Une quarantaine d'organisations signèrent leur participation à l'Union Calanques-Littoral en 1992. Sous la direction de scientifiques se retrouvent cette fois dans une union sacrée : le Centre d'Etudes de Recherches et d'Informations sur la Mer, le Club Alpin Français, la Société des Excursionnistes Marseillais, la Société Provençale des Chasseurs Réunis, les Comités d'Intérêts de Quartier, les Associations de pêcheurs...

54 - Les conclusions du rapport de la Commission d'Enquête d'Utilité Publique sur la révision du P.O.S de Marseille (Septembre 1992) confirmait que : le périmètre du site classé, y compris sa zone littorale, devait être tout entier en zone de protection de la nature (NDn, réglementation stricte interdisant toute installation non liée à la gestion des espaces naturels), ce qui imposait, soit l'abandon des zonages prévus, soit la réduction des projets ou leur transformation.

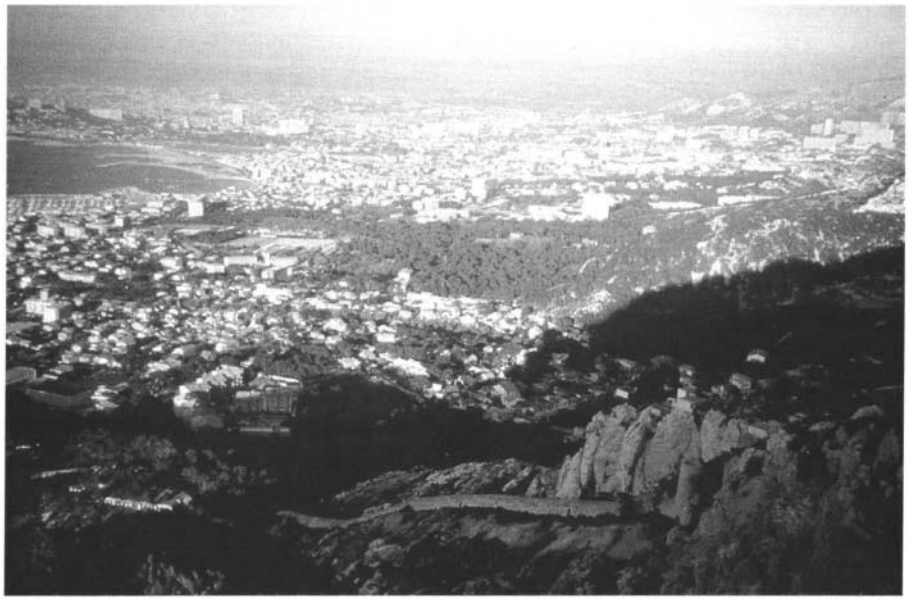

Photo 9 : "Nature naturelle" ou rapport d'urbains à la nature.

Photo J.Gourc

vesties en utilité pratique, est portée par une minorité qui trouve dans la naturalisation de son rapport à la nature la caution à ses attentes.

Pour conclure

Création par les hommes, dans leurs relations avec un milieu naturel, d'un lieu de nature contemporain et singulier, l'espace naturel du massif des Calanques, à l'instar de bien d'autres, se donne à voir dans l'historicité de ses usages, dans le dévoilement des rapports de pouvoir dont il a été et continue d'être l'enjeu, dans la logique d'un ordre humain qui n'est pas dans une continuité intrinsèque avec l'ordre naturel.

Création par les hommes dans leurs relations avec le milieu naturel d'un lieu de nature..., nous avons tenté de montrer quels intérêts nous pouvons trouver à convoquer la nature et à la faire parler. De ce milieu naturel, en tant que tel, nous n'avons pas parlé, ce n'était ni notre propos, ni de notre compétence. Cependant, analyser les rapports que nous entretenons avec la nature, n'est-ce pas, bien loin de dénier à celle-ci des lois propres de développement, reconnaître par la même sa spécificité. En effet, l'histoire de nos rapports à la nature (mise en relation avec) dans ses modalités successives n'est autre que l'histoire de notre extériorité à elle. Dénaturaliser et historiciser nos désirs de nature, dire qu'un paysage naturel n'est beau que s'il y a quelqu'un pour le regarder et le trouver tel - c'est à dire lorsqu'il est culturellement créé comme objet de contemplation esthétique - ne change rien à son indifférence, c'est à dire à sa capacité d'être là aussi sans nous. L'homme est présent depuis trop longtemps, spécialement dans nos sociétés méditerranéennes, pour que l'on puisse encore parler de "nature naturelle", mais la nature peut - dans des conditions écologiques et esthétiques que nous apprécions finalement fort peu - mener sa vie autarcique et globalement se régénérer sans intervention humaine.

Bien plus, ce sont les déterminations mêmes du milieu naturel qui nous intéressent, car bien mieux que ne sauraient le faire des supports amorphes, ces déterminations le rendent propice à nourrir nos imaginaires et à satisfaire notre quête de désinsertion sociale. Un milieu naturel, du moins dans ses modes de présence les moins travaillés, vit selon une autre temporalité que celle de l'échelle humaine. Certes le rythme des saisons, mais il s'intériorise comme un éternel recommencement à l'identique, certes l'évolution des écosystèmes, mais elle est séculaire voire multi-séculaire... Pérennité par delà les changements cycliques, simples variations par rapport à une réalité durable, la "pure nature" se meut dans une temporalité si distendue que nous pouvons l'assimiler à une permanence. A notre échelle, l'espace naturel nous offre le spectacle rassurant de ne jamais mourir, ou si peu, de sa belle mort. Or la sortie d'une temporalité humaine est une condition fondamentale de la sortie de la réalité ou pour le moins de sa mise à distance momentanée. C'est par la mise en correspondance de ces deux temporalités que nous espérons nous libérer du présent. Face à un devenir personnel défini et pourtant incertain, la nature est vécue comme un espace-temps ouvert et pourtant évident. Et c'est doute parce que la connaissance du social dans ses rapports avec la nature borne ce jeu efficace et rassurant entre les deux temporalités que nous avons si peu intérêt à en connaître.

G.M.-G.

Bibliographie

ANSELME M., RONCHI Y. : Forêts péri-urbaines et corps des forestiers - Génèse d'un équipement collectif, C.E.R.F.I.S.E 1981.

BALLION R. : La fréquentation des forêts, Revue Forestière Française, XXVII, 2.75.

BETOLAUD Y. : Forêt et civilisation urbaine, Revue Forestière Française, 9.68.

BOZON M., CHAMBOREDON J.C., FABIANI J.L. : Les usages sociaux du cadre naturel - Elaboration sociale et conflit des modes de consommation de la campagne : l'exemple de la chasse, Etudes Rurales N° 87-88, Juillet-Décembre 1982.

BROMBERGER C., DUFOUR A.H., GONTIER C., MALIFAUD R. : Les paysans varois et leurs collines, Revue Forêt Méditerranéenne, Tome II n°2, 1980.

CADORET A. : (Textes réunis et présentés par), Protection de la nature - Histoire et idéologie - De la nature à l'environnement, L'Harmattan, Collections Alternatives Paysannes, 1985.

CHAMBOREDON J.C. : Les usages urbains de l'espace rural : du moyen de production au lieu de récréation, Revue Française de Sociologie, 1980, XXI.

CLUB ALPIN FRANCAIS : Bulletins de la section de Provence.

COLLOQUE INTERNATIONAL DE VERSAILLES : L'environnement forestier des grandes agglomérations, Ingénieurs du Génie Rural des Eaux et Forêts, Paris, 1974.

DAGOGNET F. (sous la direction de) : Mort du paysage ? Philosophie et esthétique du paysage, Collection Milieux, Champ Vallon, 1982.

DEREIX C. : Contribution à la satisfaction des besoins de loisirs en plein air des citadins : La forêt et la qualité de la vie : l'exemple des B.D.R, Mémoire I.T.E.F, O.N.F Aix-en Provence, 1975.

EIZNER N. : (Préface de), L'imaginaire de la chasse, Hier et demain, Ed. Atelier CRC France, 1988.

FAURE M. : Les incendies de forêt dans l'histoire : quelques leçons du passé, Revue Forêt Méditerranéenne, Tome IX n°2, Décembre 1987.

GROUPE D'ETUDES DES MUTATIONS REGIONALES : Espaces collectifs, O.R.E.A.M - P.A.C.A, 1979.

HARRANT H., JARRY D. : Guide du naturaliste dans le midi de la France : La garrigue, le maquis, les cultures, Tome 2, 1982.

HARRISON R. : Forêts, Essai sur l'imaginaire occidental, Flammarion, 1992.

LEGER D., HERVIEU B. : Le retour à la nature - Au fond de la forêt... l'Etat, Seuil, 1979.

LUGASSY F. : Contribution à une psycho-sociologie de l'espace urbain, Publication de Recherches Urbaines, Ministère de l'Equipement et du Logement, Copédith, Paris, 1970.

MASSON P. : Encyclopédie Départementale des Bouches du Rhône, Tome VIII : Le bilan du XIXème siècle, Conseil Général, Archives départementales des B.D.R.

OFFICE NATIONAL DES FORETS : Aménagement de la Forêt Domaniale de le Gardiole (1982-1997).

PARISIS J.L., PERALDI M. : Le Grand Square - Des rapports de l'Etat et du mouvement associatif dans l'institutionnalisation des loisirs de nature, CERFISE 1981.

PICON B. : L'espace et le temps en Camargue, Actes Sud, Arcane, 1988.

RINAUDO Y. : La forêt méditerranéenne d'hier à aujourd'hui - Le cas de la Provence, Revue Forêt Méditerranéenne, Tome X n°1, Juillet 1988.

SOCIETE DE RECHERCHE ECONOMIQUE ET SOCIOLOGIQUE EN AGRICULTURE : Etude de la fréquentation des forêts de la Région Parisienne, District de la Région Parisienne, Ministère de l'Agriculture, O.N.F, Paris, 1969.

SOCIETE DES EXCURSIONNISTES MARSEILLAIS : 90 ans, Par Monts et Par Vaux.

SOURD H., BEAUCHAIN M. : La Colline - Défi et paradoxe des forêts dans les Bouches du Rhône, Revue Forêt Méditerranéenne, Tome X n°2, 1987.

THOMAS C.: La chaux et les fours à chaux du massif de Carpiagne, Bulletin de la Société Linéenne de Provence, Tome 38, 1986.

UNION CALANQUES - LITTORAL : Le site classé des Calanques face au nouveau P.O.S de Marseille, Juillet 1992.

VILLE DE MARSEILLE : Programme d'actions globales dans le massif des Calanques, Propositions 1990.

A la suite de cette intervention nous avons abordé les points suivants :

*** Comment s'explique la permanence du massif des Calanques :**

Le maintien et la protection d'un espace naturel sous-tend le travail de son gestionnaire. Comment le massif des Calanques s'est-il protégé de l'urbanisation et du développement touristique, si importants en façade méditerranéenne ? Deux explications ont été proposées :

- **L'histoire** de deux groupes **d'usagers** importants dans ce massif : les cabanonniers et les excursionnistes : leur conflit pour l'utilisation de cet espace a permis de geler des projets plus importants d'aménagement.

- **La maîtrise foncière :** la volonté de protection de ce domaine est passée par l'acquisition foncière par les collectivités locales, permettant de mettre en œuvre un certain nombre de mesures concrètes.

Cet exemple met l'accent sur l'importance de la prise en compte du **foncier** comme outil opérationnel dans un projet d'aménagement.

*** Comment analyser les grands thèmes de rejet ?**

Souvent associées à la protection d'un site, la **pollution,** la **surfréquentation,** la **dégradation** sont dénoncées dans les enquêtes effectuées auprès des usagers. Loin d'être des dénonciations objectives, mesurables, elles sont à prendre comme l'expression d'**attentes contrariées**. Ces termes trop généraux renvoient à des rapports à la nature beaucoup plus qu'à des appréciations objectives constatées : en 1993, à la suite d'études écologiques, il ressort en effet que les dégradations sur le site des Calanques est très faible. La prudence s'impose dans l'analyse de ces réponses et c'est à partir des attentes que l'appréciation doit être portée.

*** Comment utiliser cette étude ?**

"L'esprit" de cette démarche entreprise dans l'exemple des Calanques peut être transposable dans la mesure où elle nous apprend comment nos rapports à la nature ont évolué : nous avons un rapport désintéressé à la nature, c'est-à-dire non utilitaire, la demande de "nature" formulée renvoie à ce constat. Nous demandons aux espaces naturels, aux paysages, de remplir de nouvelles fonctions d'esthétique et de dépaysement. Si nous rejetons certains paysages, comme les friches par exemple, nous ne demandons pas un retour à des activités agricoles pour la production, mais pour la qualité du paysage. Cette vision d'urbain, cette urbanisation des mentalités reste une dénominateur commun des attentes exprimées.